

LORRAINE PAGÉ

Un bourreau de travail... exigeant!



Michèle Ouimet

C'est à peine si Lorraine Pagé touche à ses spaghetti qu'elle tripote machinalement avec le bout de sa fourchette. Trop occupée à parler, son repas fige lentement dans son assiette refroidie. Assise dans un restaurant d'un hôtel de Québec, la présidente de la CEQ rogne un peu de temps pour avaler une bouchée pendant que les enseignants, entassés dans une salle de conférence un étage plus haut, décortiquent pour la énième fois les dernières offres patronales.

En plein milieu du repas, son attachée de presse, Hélène Gilbert, vient la chercher pour qu'elle accorde des entrevues aux journalistes. Elle se lève sans hésiter: pas question de dire non. Au diable les spaghetti.

Lorraine Pagé est un bourreau de travail.

«Même si elle est clouée à la maison par une mauvaise grippe, ce qui arrive très rarement, elle passe la journée au téléphone à faire des réunions ou donner des entrevues, explique Hélène Gilbert. La seule différence, c'est qu'elle est en jaquette plutôt qu'en bas de nylon et talons hauts.»

Il y a deux semaines, même si elle était prise dans la tourmente des négociations avec le gouvernement, elle a reçu 25 personnes à souper. «Lorraine transportait des tables et des chaises de la CEQ à la maison pour recevoir son monde, raconte Hélène Gilbert. C'est une excellente cuisinière. Elle a préparé un boeuf à ceci et un saumon à je ne sais trop quoi, avec un début de grippe et en pleine négociation! Elle a une énergie fantastique.»

Mme Pagé fait souvent la route Montréal-Québec. C'est elle qui conduit, une main sur le volant et l'autre agrippée à son téléphone cellulaire.

Petit bout de femme d'à peine cinq pieds deux pouces, Lorraine Pagé est une patronne exigeante qui peut parfois se montrer cinglante.

«Elle est intempestive, fougueuse et soupe au lait, affirme Rosette Côté, ex-vice-présidente de la CEQ, devenue aujourd'hui conseillère du premier ministre Lucien Bouchard. Elle peut piquer de saintes colères, surtout dans des périodes de stress.»

Elle a déjà rabroué vertement le directeur général de la CEQ, Michel Agnaïeff, parce qu'elle n'avait pas apprécié la façon dont il avait géré un dossier. «Elle a fait une très grosse colère, rappelle Rosette Côté. Agnaïeff est un homme modéré, tout en nuances, et cet incident l'a ébranlé. Il faut dire que Lorraine l'avait pas mal bardassé. Elle s'exprime haut et fort et elle dit ce qu'elle pense mais les mots peuvent parfois dépasser sa pensée. Elle voit rouge mais elle dépompe vite.»

«Travailler avec Lorraine, c'est intense et exigeant mais aussi très intéressant, dit de son côté Monique Richard, l'actuelle vice-présidente de la centrale. Elle a parfois des réactions dures qui peuvent être blessantes.»

«Elle est très autoritaire au travail, très directive aussi, signale une de ses grandes amies qui a déjà milité à ses côtés. Elle sait ce qu'elle veut et où elle va. Il faut que ça marche! Son attitude bouscule et dérange.»

Tous s'entendent pour dire qu'elle est une femme intelligente



PHOTO JACQUES BOISSINOT, collaboration spéciale

qui possède un esprit de synthèse foudroyant. «Elle comprend très vite les enjeux et peut en faire une synthèse rapide, souligne Rosette Côté. Elle possède aussi un grand esprit de décision. Elle écoute et après, elle tranche.»

Elle connaît bien ses dossiers. «Je ne l'ai jamais vue se retourner pour questionner ses adjoints et ça, c'est exceptionnel», assure l'ex-ministre de l'Éducation, Michel Pagé.

«Avant d'arriver en réunion, son idée est souvent déjà faite et ce n'est pas facile de la faire bouger», nuance Jacques Chagnon, l'éphémère ministre de l'Éducation qui a aussi été, pendant neuf ans, l'adjoint du président au Conseil du Trésor.

Enfance

Lorraine Pagé a des racines po-

pulaires. Née à Montréal, au coin des rues Panet et Ontario, le 17 décembre 1947, elle est l'aînée de six enfants. Elle a connu une enfance choyée auprès d'un père conservateur qui menait une vie bien organisée et d'une mère «originale et délinquante» qui exérait les tâches ménagères.

«Ma mère pouvait se coucher au milieu de la nuit et se lever tard le matin, raconte Lorraine Pagé. L'homosexualité et le concubinage ne la dérangent pas.»

Lorraine Pagé a connu son mari à 16 ans et quatre ans plus tard, elle avait la bague au doigt. Elle a deux filles qu'elle adore et qui ont fréquenté les écoles de la CECM. Séparée en 1983, elle a pratiquement élevé ses filles seules. Aujourd'hui, elles ont 22 et 23 ans.

Lorraine Pagé a enseigné pendant 20 ans dans des écoles de la CECM, d'abord au secondaire, puis

au primaire. En 1979, elle s'est impliquée dans son syndicat, l'Alliance des professeurs de Montréal, dont elle est devenue la présidente en 1985.

À la tête de la CEQ depuis juin 1988, elle a succédé au terne Yvon Charbonneau. Présider la Centrale de l'enseignement du Québec n'est pas une mince tâche. La CEQ, c'est une grosse machine qui compte 130 000 membres, dont les deux tiers sont des femmes, regroupés dans 250 syndicats. La centrale administre un budget annuel de 18 millions et emploie 250 personnes. Lorraine Pagé en est le grand patron. Pour gérer tout ça, elle reçoit 79 000 \$ et quelques poussières par année.

Mme Bec Sec

Avec les négociations dans le secteur public, Lorraine Pagé multiplie les entrevues et envahit les

écrans de télévision. Mais, de l'avis de bien des gens, Lorraine Pagé ne passe pas l'écran et le son strident de sa voix hérisse. «Quand on la voit à la télé, elle donne l'image d'une femme dure et coriace», croit Michel Pagé.

«Son approche Mme Bec Sec est déplaisante, lance Jacques Chagnon. Les gens regardent les nouvelles et disent: «Ah non, pas encore elle!» Elle fait grincer les dents de bien du monde.»

«Elle a un petit côté sec, maîtresse d'école, affirme de son côté le président de la CSN, Gerald Larose. Des fois, elle fait un peu la morale.»

«Elle a toujours l'air fâché et on dirait qu'elle donne des leçons, ajoute Rosette Côté. Elle fait la morale, dispute et dit comment les choses devraient se faire. Elle a quatre ou cinq cassettes qu'elle met à jour.»

Même si elle dégage une image froide et austère, voire agressive, elle aime bien rigoler, précisent ses amies.

Mme Pagé est franche et directe. Avec elle, au moins, on a l'heure juste, explique l'ex-ministre de l'Éducation, Jean Garon. «Quand Mme Pagé disait oui, c'était oui. Quand c'était non, c'était non, raconte-t-il. Pas de niaiserie!»

«Son discours privé et public est le même et c'est une grande qualité», confirme Jacques Chagnon.

Le pouvoir

Quand Mme Pagé téléphone, les ministres de l'Éducation rappellent vite. Michel Pagé avait son numéro à la maison et pendant les moments chauds ou quand «les choses bogaient», ils pouvaient se parler à toutes les semaines.

Le Parti québécois l'a même courtisée mais elle a refusé. «J'ai dit non tout de suite, précise-t-elle. C'était clair.»

Mme Pagé est une des femmes les plus puissantes au Québec ou, à tout le moins, une des plus influentes. Cette affirmation l'étonne. «Je trouve ça complètement surréaliste», assure-t-elle.

Mais avec le pouvoir, vient l'inévitable solitude. «Quand on est un personnage public, ça crée un filtre dans nos rapports avec les autres, un isolement, croit-elle. Dans un bar, il n'y a pas un gars qui va venir me cruiser.»

Elle est seule depuis que son amant, un homme marié qu'elle a fréquenté pendant dix ans, l'a quittée. C'était en 1991 et le choc a été douloureux. «Ça m'a pris un bon bout de temps pour m'en remettre, confie-t-elle. Le matin, je recollais les morceaux pour aller travailler.»

Elle est seule aussi quand elle se met les pieds dans les plats à la suite d'une déclaration intempestive. Dernièrement, elle a donné une entrevue à la radio à 6 h 10 le matin. Elle a utilisé une formule maladroite qui laissait croire, à tort, que les enseignants étaient plus importants que les professionnels.

La réaction a été immédiate. La CEQ a été inondée de lettres et de téléphones de membres en furie. «Je m'en voulais tellement, dit-elle. On se sent piégée par nos erreurs. Les gens ne sont jamais satisfaits. Pourtant, tu essaies de donner le meilleur de toi mais c'est jamais assez. Tu as l'impression de ne pas être à la hauteur.»

Lorraine Pagé n'est pas sortie du bois et l'avenir s'annonce difficile. Le partenariat et la concertation, prônés depuis quelques années par la CEQ, ont heurté plusieurs militants et il y a de la grogne dans les troupes. Mme Pagé a toujours été élue par acclamation mais cette année, lors du congrès de juin, le renouvellement de son mandat risque de ne pas passer comme lettre à la poste.

Va-t-elle se représenter? Elle hésite, réfléchit et soupèse le pour et le contre. Si elle dit oui, elle sera à la barre jusqu'à l'an 2000. Si elle dit non, elle pourra enfin manger ses spaghetti chauds.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Règlement à l'amiable

Il n'y a pas eu de loi d'exception pour la majorité des employés de l'État. Et il n'y a pas eu non plus de grève. Après quelques semaines de psychodrame, le gouvernement de Lucien Bouchard est finalement parvenu à faire avaler aux centrales syndicales une ponction de 800 millions dans la masse salariale de l'État. Au moment d'écrire ce texte, seuls les 14 000 enseignants de cégeps résistaient encore — une goutte d'eau dans un océan de 400 000 employés.



Agnès Gruda

Il ne faudrait pas en conclure que ce dénouement a pu être atteint par le seul effet d'un « équilibre de la terreur ». Dans cet affrontement, c'est le gouvernement qui disposait des plus gros atouts : la popularité de M. Bouchard et l'appui de la population. Selon un récent sondage SOM, les Québécois favorisaient le recours à une loi d'exception en cas d'échec des négociations, par exemple. Or, les syndicats avaient tout intérêt à éviter cette solution, beaucoup plus nocive pour leurs membres que des

accords négociés à la pièce.

Cela dit, il y a quelques jours à peine, la paix sociale semblait sur le point de craquer. Mais hier, les leaders syndicaux étaient tout miel. Ce bonheur soudain paraissait quasi surréaliste et il flottait au Québec un petit air de miracle.

On ne peut faire autrement que se réjouir devant ce règlement à l'amiable, qui nous épargne les blessures d'une crise sociale, voire d'un coup de force comme celui qui avait été imposé au secteur public, au début des années 80. La série d'ententes conclues avec les divers syndicats de la santé et de l'éducation est bienvenue, surtout parce qu'elle existe, et qu'elle clarifie, du moins dans l'immédiat, le paysage social.

Quant à leur contenu, on n'en connaissait pas encore tous les détails hier. Dans le secteur de l'éducation, 3000 enseignants prendront bel et bien leur retraite, mais les deux tiers seront remplacés. En échange, la CEQ a fait d'autres concessions en renonçant, entre autres, aux augmentations salariales prévues pour les deux prochaines années. Il y a eu des arrangements de ce genre dans le secteur de la santé. Dans les deux cas, les syndicats ont tenté de minimiser les dégâts d'un élagage trop intensif de la main-d'œuvre en acceptant des concessions qui se feront sentir sur les chèques de paye.

Ce troc ne signifie pas, comme le disait un peu naïvement, hier, Jacques Léonard, que les emplois disparus n'auront aucun impact sur les services à la population. Mais si, à force de se creuser les méninges, les négociateurs ont su trouver des moyens moins douloureux de réduire les coûts de main-d'œuvre, l'impact des compressions sera amoindri d'autant.

Si c'est le cas, le Québec sortira gagnant de l'épreuve. Mais celui qui, à court terme, y gagne le plus, c'est le premier ministre lui-même, qui aurait vu son aura drôlement écorché par un dérapage. Il n'y a qu'à comparer les manifestations qui ont cours actuellement en Ontario contre les compressions du gouvernement de Mike Harris à la joyeuse (quasi-)unanimité qui régnait, hier, au Québec pour apprécier la différence.



Le gros gibier

On peut diverger d'opinion avec lui, mais il faut s'incliner devant la ténacité de Jean Charest. Depuis le nettoyage par le vide dont son parti a été l'objet, il y maintenant trois ans et demi, et malgré le scepticisme général quant à ses possibilités de résurrection, le chef conservateur n'a ja-



Pierre Gravel

mais perdu la foi. Persuadé que le Bloc et le Reform ne sont que des accidents de parcours et que le Parti conservateur redeviendra inévitablement la seule solution de rechange au Parti libéral, il a investi toutes ses énergies dans la réanimation de ses structures et la révision de ses grandes orientations politiques.

On verra, lors de la prochaine campagne électorale, si tout ce travail a porté fruit au niveau de l'organisation. Mais, en ce qui a trait au programme qui a été publié cette semaine, on peut déjà conclure que beaucoup de chemin reste à parcourir avant que le PC parvienne à susciter à nouveau l'enthousiasme partout au Canada. Et plus particulièrement au Québec.

Sur l'économie, par exemple, là où on attendait des critiques détaillées des politiques libérales et des propositions concrètes pour lutter contre le chômage — le problème qui préoccupe le plus les Canadiens —, on trouve une juxtaposition d'engagements qui, de l'aveu même de M. Charest, devraient avoir... le même impact sur la création d'emplois que ce que fait le gouvernement actuel ! « Au minimum », reconnaît-il, en précisant qu'il espère faire mieux. Ce qui est bien la moindre des choses quand on veut convaincre les chômeurs de voter pour soi !

Qu'à cela ne tienne, ce sont d'abord les électeurs du Re-

form et la clientèle de Mike Harris et de Ralph Klein qui sont visés. À grands coups de promesses à la mode dans les milieux de droite : diminution des impôts et des cotisations à l'assurance-chômage, compression radicale des dépenses gouvernementales, privatisation de plusieurs services publics, etc. Tout ça avec, en prime, d'ici trois ans, l'élimination du déficit budgétaire. Un programme qui eût probablement été séduisant, il y a quelques années, mais qui laissera songeurs bien des Canadiens qui ont perdu toute illusion sur une relance économique facile et sans douleur.

Sur le plan social, même type de tentative de séduction auprès des réformistes avec des perspectives de rétablissement de la loi et de l'ordre sur fond de respect des libertés individuelles : les criminels seront punis plus sévèrement, les autochtones cesseront de vivre aux crochets des contribuables et les amateurs d'armes à feu seront libérés des tracasseries bureaucratiques inutiles.

Si tous ces projets sont à court terme, il en va autrement de la question constitutionnelle. Les Québécois, qui sont les seuls pour l'instant que ça intéresse, devront se contenter de se fier à Jean Charest. Un jour, quand le climat sera plus propice dans le reste du Canada, ce dernier arrivera bien à faire accepter un nouveau pacte qui devrait les satisfaire puisqu'il comportera une certaine reconnaissance de leur caractère distinct.

On ne peut blâmer le chef conservateur d'aller chasser sur les terres de Preston Manning. C'est sans doute tout ce qui est à sa portée dans l'immédiat pour survivre. Mais s'il veut s'attaquer au gros gibier et reprendre un jour le pouvoir, il devra trouver des munitions un peu plus sophistiquées.

LA PRESSE ET VOUS

Des journalistes de *La Presse* prolifiques

Le livre du journaliste-auteur André Pratte, publié cette semaine chez Boréal sous le titre *Le Syndrome de Pinocchio*, un essai sur le mensonge en politique, a suscité de vives réactions.

Ancien correspondant parlementaire à Ottawa pour le réseau Télémédia et ex-responsable des pages politiques à *La Presse*, maintenant journaliste affecté à la recherche universitaire, André Pratte a voulu susciter une réflexion sur nos moeurs politiques et sur l'attitude des élus face à leurs promesses et à leurs engagements.

Durant cette même semaine, le journaliste Pierre Vennat a aussi publié aux Éditions du Méridien *Les Héros oubliés*, l'histoire inédite des militaires canadiens-français de la Deuxième Guerre mondiale. Passionné d'histoire militaire, Pierre Vennat avait déjà publié, l'an dernier, *Dieppe n'aurait pas dû avoir lieu*.

Au moins une quinzaine de journalistes et collaborateurs de *La Presse* ont publié des romans, des essais, des biographies, des livres spécialisés et littéraires, au cours des dernières années. C'est pour elles et pour eux une sorte d'extension du métier de journaliste. *La Presse* encourage ses journalistes à devenir écrivains en leur attribuant, pour

tout projet sérieux et prometteur, la Bourse de l'éditeur qui leur permet de se libérer avec solde durant quelques mois pour la réalisation de leurs oeuvres.

Il y a quelques mois, paraissait aux Éditions Le Jour le livre *Secrets d'Oiseaux*, du journaliste Pierre Gingras, qui a été traduit et distribué sur le vaste marché américain sous le titre *The Secret Lives of Birds*.

Durant la même période était lancé aux Éditions de l'Homme *Cuisine amérindienne*, de Françoise Kayler, en collaboration avec André Michel.

Comme il le fait depuis déjà quelques années, notre caricaturiste Serge Chapleau a publié *L'Année Chapleau 1996*, chez Boréal.

Notre journaliste économique Miville Tremblay, qui avait déjà publié *Le sang jaune de Bombardier*, a enchaîné avec *Le Pays en otage*, chez Québec-Amérique, aussi offert en version anglaise chez Stoddart sous le titre *A Country Held Hostage*.

Mario Roy, responsable du cahier Livres, a publié *Pour en finir*

avec l'antiaméricanisme, chez Boréal. Il est aussi l'auteur du livre *Gerry Boulet : Avant de m'en aller*, chez Art global. Primeur : il prépare actuellement un autre roman.

Notre « columnist » Nathalie Petrowski, déjà auteure de *Il était une fois le Nebraska*, a publié *Man Last Call*, chez Boréal, qui fera bientôt l'objet d'un film.

Le directeur des sports, Michel Blanchard, et notre caricaturiste-collaborateur André Pijet ont publié une bande dessinée *Baton et rondel à la conquête du saladier d'argent*, aux Éditions Mille Îles.

Notre collaborateur Jacques Folch-Ribas a publié un énigmatique roman *Marie Blanc*, chez Robert Laffont, tandis que notre collaboratrice Sonia Sarfati a publié *Maison, prison et folle évasion* et *Comme une peau de chagrin*, à la Courte Échelle, ce qui lui a valu le prix du Gouverneur général.

Depuis quelques années, François Trépanier, publie le très beau *Guide des auberges et relais de campagne*, aux Éditions de l'Homme.

Un de nos plus prolifiques auteurs est certainement Guy Pinard qui a publié, en six volumes imposants, *Montréal, son histoire, son architecture*, aux Éditions La Presse et aux Éditions Méridien, ainsi que *Les Circuits pédestres*.

Un autre qui n'est pas en reste

est notre journaliste économique et également auteur réputé de la chronique des vins. Jacques Benoit a publié six romans : *Jos Carbone*, *Les Voleurs*, *Patience* et *Firli-pon*, *Les Princes*, *Gisèle et le Serpent* et *Rodolphe Stiboustine*, un livre pour enfant, en plus d'être l'auteur des scénarios de Denys Arcand *Réjeanne Padovani* et *La Maudite Galette*.

Anne Richer, depuis quelques années affectée aux *Rencontres* publiées régulièrement le lundi, est l'auteur d'un recueil de ses chroniques sous le titre *30 à la une* et de la biographie *Bourque, portrait de l'homme*, aux Éditions internationales Alain Stanké.

Michel Marois, journaliste, et Bernard Brault, photographe, ont réalisé un très bel album sur *Les Québécois à Lillehammer*, aux Éditions de l'Homme.

Jean Beaunoyer, de la division des Arts et spectacles, a publié *Fleur d'Alys*, une biographie fort appréciée d'Alys Robi, chez Leméac.

Lysiane Gagnon, « columnist » politique, a publié *Vivre avec les hommes*, un nouveau partage, chez Québec-Amérique, et un recueil de ses *Chroniques politiques*, chez Boréal.

Gérald Leblanc, chroniqueur politique, a publié *Montréal, comme je l'ai vue*, et *Racines*, aux Édi-

tions du Méridien, ainsi que *L'école, les écoles, mon école*, avec l'Institut québécois de recherche sur la culture.

Luc Perreault, spécialiste en cinéma, a été conseiller et collaborateur du volume de prestige « C », comme cinéma, publié par Art Global. Louis-Bernard Robitaille, correspondant-collaborateur de *La Presse* à Paris, a publié *Maisonnette, le testament du Gouverneur*, aux Éditions *La Presse*, à l'occasion du 350^e anniversaire de Montréal, et *Dieu créa les Français : portraits et clichés de nos chers cousins*, aux Éditions RD.

Par ailleurs, il y a des livres dont on doit parler, même s'ils datent quelque peu, parce qu'ils ont été de véritables best-sellers lors de leur publication. Il en fut ainsi du *Guide pratique des finances personnelles*, de notre « columnist » économique et financier Claude Picher, aux Éditions *La Presse*, et du *Guide de l'auto*, de Jacques Duval et Denis Duquet, qui paraît chaque année.

D'autres projets de livres sont en préparation, dont un qui sera lancé au mois d'avril : *Le guide des voitures anciennes*, par Jacques Gagnon, aux Éditions de l'Homme.

Claude MASSON
Éditeur adjoint

La montagne et la souris

Déjà un mois, depuis le lancement tonitruant du dernier roman de Michel Tremblay, *Quarante-quatre minutes, quarante-quatre secondes...* et toujours pas de critiques dans les médias ! Ou si peu, que l'attaché de presse de la maison d'édition les compte sur les doigts d'une seule main, journaux, magazines, radio et télé confondus.

La sortie avait été hyper-commerciale : lancement à Paris, trois lancements le même jour à Montréal, tournée aérienne de quatre villes à bord d'un appareil rebaptisé du nom de l'auteur, équipes spéciales de télé, interviews-fleuves, méga-photos, commentaires dithyrambiques sur la fécondité et la sympathie personnalité de l'écrivain, etc.

À en croire ce battage médiatique, ce livre était l'événement culturel de l'année, voire de la décennie. On se serait donc attendu à ce que cet extraordinaire roman soit commenté par ceux dont c'est le métier... Mais alors qu'en privé, nombre de gens se confient leur déception — j'ai entendu trois personnes différentes, qui ne se connaissent pas entre elles, dire que c'était du « Harlequin pour homosexuels » — c'est d'un voile pudique que l'on recouvre aujourd'hui le dernier-né de notre romancier, la très grosse montagne ayant accouché d'une toute petite souris.

Comparant ce lancement à celui du film-navet de Bernard-Henri Lévy, que l'on avait refusé de montrer aux journalistes avant l'opération promotion, le collègue Roch Côté dénonçait « cet énorme tapage dont les journalistes se font l'écho sans égard au contenu d'une oeuvre réduite à l'état de prétexte ».

Ne blâmons ni l'auteur ni l'éditeur. Il est bien normal qu'ils fassent tout en leur possible pour attirer l'attention d'un public distrait, sollicité de tous côtés. D'ailleurs, contrairement à ce qui s'est passé pour le film de BHL, les journalistes qui couvraient le lancement de Tremblay avaient tous eu amplement le temps de lire le roman, puisque l'éditeur le leur avait fait parvenir une se-

maine à l'avance, deux semaines dans certains cas.

On a célébré, les yeux fermés, s'abstenant de donner suite au lancement par un travail critique.

J'en déduis qu'on peut tomber à bras raccourcis sur la première oeuvre d'un auteur débutant (certains, après avoir été étonnés par la critique, ont été incapables de recommencer à écrire), mais qu'on n'osera pas toucher à un cheveu d'un romancier prestigieux — lequel, lui, est en mesure de répliquer.

Ce besoin de consolider, serait-ce par un silence respectueux, les mythes déjà établis, me paraît refléter une tendance de plus en plus marquée dans notre société. Tapons sur les faibles et vénérons les puissants ! Les faibles ne répondront pas, les puissants pourraient le faire. Surtout, surtout, éviter la controverse. Éviter le débat.

■ ■ ■

La critique littéraire n'étant pas mon domaine, ce n'est pas sous cet angle que je voudrais commenter le dernier Tremblay, que j'ai d'ailleurs abandonné vers le troisième chapitre.

Ce qui m'a frappée, c'est le niveau de langue que Tremblay prête à ses personnages, qui sont des chansonniers se produisant dans les boîtes à chansons des années 60.

Il se trouve que c'est un milieu que j'ai assez bien connu, puisque j'étais, comme tous mes amis de l'époque, grande amatrice de chanson française et québécoise. De la « Butte » de Val-David à la boîte de la rue Gati-neau, je les ai toutes fréquentées, et j'ai passé pas mal de soirées au Patriote, rue Sainte-Catherine, où se déroulent plusieurs scènes du



Lysiane GAGNON

dire... Ben oui, y'm'a dit... A m'a tiré le méchant du corps... Pis chus sûr... J'en parlerai pus si a'pogne pas... Le monde y vont rire... »

S'il s'agissait de dialogues de théâtre, cela passerait (plus ou moins) puisque ce serait de la langue parlée. Mais quand la langue parlée est transposée littéralement à l'écrit, on change de niveau. Ce qui « sonnerait » comme une langue simplement familière se « lit » comme une langue carrément massacrée.

Or, s'il y avait un milieu où l'on parlait le français standard, c'était bien celui des boîtes à chansons. Vigneault, Léveillé, Gauthier, Ferland, Létourneau, Calvé, Venne, Lévesque, Dor, Leyrac, Renée Claude, Pauline Julien, tous ces gens parlaient un excellent français. Idem pour les animateurs du Patriote, dont l'un est devenu député ; en 1965, Yves Blais ne parlait pas plus jolal qu'aujourd'hui.

Il est vrai que Tremblay n'a jamais été capable de faire parler la classe moyenne, encore moins la petite bourgeoisie. Autant la langue des *Belles-Sœurs* coulait de source et correspondait à la réalité, autant la bourgeoisie de son *Impromptu d'Outremont*, quelques années plus tard, était une maladroite caricature. Non pas qu'on ne puisse caricaturer

roman de Tremblay.

Voici comment il fait parler les gens de ce milieu-là, y compris son héros qui en est l'archétype. Je cite, au hasard, des extraits de dialogues.

« Dompe-la donc, c'te maudite chanson-là... Y pourraient nous empêcher... C'est pas pour eux autres pantoute que tu fais ce disque-là... Y m'ont dit... Chus producteur... On sait pus quoi passerait (plus ou moins) puisque ce serait de la langue parlée. Mais quand la langue parlée est transposée littéralement à l'écrit, on change de niveau. Ce qui « sonnerait » comme une langue simplement familière se « lit » comme une langue carrément massacrée.

Outremont, au contraire, mais pour le faire bien, encore faut-il le connaître, le « sentir ».

Dans ce cas-ci, il me semble que le parti pris linguistique de Tremblay a une portée particulière, en ce sens qu'il s'inscrit dans une tendance généralisée. C'est justement en quoi il est troublant.

Il y a quelques années, en effet, qu'écrivains et scénaristes ont tendance à rabaisser le niveau de langue de leurs personnages *en deçà* du niveau de langue réel du milieu où ils évoluent.

Ainsi les médecins et les infirmières, dans la série *Urgence*, qui, loin de s'exprimer comme la moyenne des professionnels de la santé, parlaient presque tous une langue extrêmement relâchée. Ainsi les journalistes de *Scoop*, dont la langue contenait beaucoup plus de jolal, de sacres et de problèmes d'élocution que ce qu'on entend communément dans les salles de rédaction. Dans ces deux téléromans, les seuls qui parlaient un français standard étaient des snobs, des millionnaires ou des personnages antipathiques.

On en est au point où la palme du bon français parlé, à la radio et à la télévision, revient aux animateurs d'émissions sportives, qui ont fait d'extraordinaires efforts pour éliminer les anglicismes et les erreurs de syntaxe.

Cette manie de faire parler les gens d'ici plus mal qu'ils ne parlent *dans la réalité* ne peut qu'aboutir à l'abaissement du niveau de la langue commune. C'est une phénoménale trahison du peuple que de lui renvoyer un reflet amoindri de lui-même.

Tout cela est d'autant plus pervers que les Québécois ordinaires ont, au contraire, du respect pour la qualité de la langue. La personnalité la plus populaire au Québec (Lucien Bouchard) est un homme qui parle un français impeccable... et si Jean Chrétien est honni, c'est en bonne partie parce qu'il massacre la langue.

Le cube Rubik de Jean Charest



Chantal Hébert

du bureau de La Presse
OTTAWA

N'en déplaise à Jean Charest, il y a un petit air de famille entre le défunt accord de Charlottetown et le programme électoral nouveau-né de son Parti conservateur. Sur le fond, les deux documents n'ont évidemment aucun lien de parenté, l'un traitant de constitution et l'autre de politique au sens large. Ce sont leurs formes qui ont en commun la même allure de cube Rubik, ce casse-tête dont on ne réussit presque jamais à agencer toutes les facettes même en les tournant inlassablement dans tous les sens.

Comme l'accord de Charlottetown, le programme conservateur est visiblement le produit d'une multitude d'arbitrages. Une fois sur mille, c'est le genre d'assemblage qui fait que tout le monde y trouve un peu son compte. Les autres fois, comme avec le cube, il y a toujours une pièce qui vient gâcher le portrait. C'est exactement ce qui fit le naufrage spectaculaire de Charlottetown, tout un chacun y dénicher au moins une raison fondamentale de ne pas l'appuyer.

Le risque du programme de Jean Charest, c'est qu'il ne manque pas de pièces du cube conservateur pour accrocher l'oeil d'une multitude d'électeurs d'ici les prochaines élections et cela dans le mauvais sens du mot.

CARRÉ ROUGE pour les réformistes : la reconnaissance du Québec comme société distincte. Mardi, quelques minutes après la présentation du programme du PC, Preston Manning lui donnait déjà la réplique devant des gens d'affaires d'Oshawa. Un élément de son discours lui a valu une salve très nourrie d'applaudissements : le Parti réformiste est désormais seul à militer contre le concept qui devient, dans sa bouche, un statut particulier pour le Québec. Il ne fait aucun doute que M. Manning va se servir de l'appui conservateur à la reconnaissance de la spécificité du Québec comme adhésif pour cimenter ses propres votes. Qu'on aime ça ou non, la stratégie est prometteuse dans les Prairies, en Colombie-Britannique et auprès d'une certaine clientèle ontarienne dont Jean Charest a pourtant bien plus besoin que Jean Chrétien.

CARRÉ BLANC pour les autochtones : un nouveau régime-mineur. Dans l'espoir de transformer en atout son appui à la société distincte, le PC veut s'en servir pour se présenter comme le parti d'une



Jean Charest

vaste réconciliation nationale. Mais il lui manque un chaînon important. En lieu de politique en matière autochtone, le programme conservateur avance... des compressions. En tête des importantes économies gouvernementales qu'entend réaliser Jean Charest, il y a une ponction de 20 % des budgets fédéraux consacrés aux autochtones. De toutes les enveloppes à sa disposition, c'est celle où un gouvernement conservateur irait piquer la plus grosse somme. A cet égard, le programme du PC donne un sens inattendu au concept de l'équité pour les nations autochtones, soit l'égalité dans le serrage de ceintures.

CARRÉ TERNE pour les nationalistes, canadiens ou québécois : la culture. On ne sait ce que serait la politique culturelle d'un gouvernement Charest ou même s'il en aurait une. Par contre, un gouvernement conservateur soustrairait un demi-milliard de dollars aux budgets du ministère du Patrimoine. S'il est vrai que, sous la ministre Sheila Copps, l'argent fédéral sert parfois des causes incongrues comme la distribution de drapeaux, rien n'empêche que le demi-milliard qu'entend retrancher les conservateurs entraînera avec lui bien davantage que quelques poignées d'unifoliés. Ceux qui voient l'appui à la culture comme fortifiant à l'identité du Canada vont trouver que cela ne promet pas un pays vigoureux.

CARRÉ GRIS : le contrôle des armes à feu. Un gouvernement conservateur se débarrasserait de la loi récemment adoptée de peine et de misère. Au Québec, où tous les représentants fédéraux ont appuyé la loi, (cela exclut M. Charest qui était absent pour le vote), c'est une intention qui promet d'être difficile à avaler, tout comme dans les grandes villes comme Toronto, Vancouver, etc. où la loi jouit d'un vaste appui.

CARRÉ JAUNE pour le Québec : le développement régional. Pour des raisons obscures, un gouvernement conservateur se débarrasserait des agences de développement régional fédérales partout exception faite de l'Atlantique. La valeur du développement régional, souvent utilisé pour huiler les machines des partis au pouvoir plutôt que pour relancer l'économie de régions en difficulté, a toujours été matière à débat. Mais quelle est la différence entre l'Atlantique et le Québec, sinon peut-être le fait que chaque sou versé en développement régional au Québec a tendance à être décrié dans le reste du Canada comme une faveur, tandis que l'argent versé ailleurs est perçu comme un dû ?

CARRÉ NOIR : les chômeurs. L'épine dorsale du programme conservateur consiste en un allègement des impôts des particuliers et des PME. Ce qui n'a pas de raison de déplaire aux contribuables. Mais là où ça va moins bien, c'est quand le PC présente le projet comme sa panacée au chômage. Parce qu'en bout de ligne, il ne s'engage pas à faire beaucoup mieux que Jean Chrétien sur ce front. En promettant de créer un million d'emplois par mandat, le Parti conservateur s'en tient au minimum convenu par les économistes pour faire du surplace. De telle sorte que, s'il avait chiffré le taux de chômage auquel il faut s'attendre sous sa gouverne, on aurait vu qu'il ne dégringolerait pas de façon significative.

Prise séparément, chacune de ces pièces finirait par trouver une place quelque part dans le paysage politique. Telles qu'assemblées par le PC, elle forment un puzzle mal agencé dont le principal tour de force est de fournir aux partisans du Bloc, du Reform ou du PLC au moins autant de raisons voyantes de continuer d'adhérer à leurs formations actuelles que d'appuyer les conservateurs.

Quel rêve allons-nous transmettre à nos enfants?

RÉGINE PIERRE

L'auteur est professeure en sciences de l'éducation à l'Université de Montréal.

J'avais rêvé d'un avenir meilleur pour mes enfants et « ils » sont en train de briser ce rêve. J'avais rêvé d'un système d'éducation où tous ces enfants de milieux défavorisés, ces enfants d'immigrants, ces enfants délaissés par des parents trop occupés à « consolider leur situation financière » auraient trouvé le support qui allait leur permettre de faire leur chemin dans la vie. Ce support que la société québécoise m'avait donné à moi, fille d'un ouvrier et d'une femme de ménage immigrantes. Ce support sans lequel jamais je ne serais devenue professeure d'université à une époque où, dans la plupart des pays, on fermait les portes des écoles secondaires aux enfants pauvres et on destinait les filles à devenir secrétaires, infirmières ou religieuses.

Ce droit à l'éducation que m'a accordé la société québécoise en m'ouvrant la porte d'un collège classique, puis en m'accordant les prêts et bourses qui m'ont permis de poursuivre à l'université, j'ai voulu le bonifier en consacrant ma vie à l'éducation. Vingt-cinq ans à défendre ces principes démocratiques qui m'avaient fait choisir à nouveau, rendue à l'âge adulte, le Québec comme mon pays. Le plus beau pays parce que le pays où fleurissaient les bourgeois de la société la plus égalitaire. Le seul pays où, au-delà des discours et des apparences trompeuses dont nous gorgent nos voisins du Sud qu'on veut tant imiter, il était vrai que tout le monde pouvait rêver à l'égalité des chances.

Mais « ils » sont en train de détruire ce rêve au nom d'un mythe économique : selon eux, le déficit zéro serait la seule voie d'entrée dans le XXI^e siècle. Bien plus, nous disent-ils, il faut permettre aux entreprises et aux banques de s'enrichir si l'on veut qu'elles créent des emplois et deviennent les moteurs d'une éventuelle reprise économique. Au panier nos beaux principes démocratiques. Les entreprises et les banques n'ont que faire de nos idéaux ; en fait, elles n'ont que faire de la société québécoise que certaines, comme la Kenworth, traitent comme de véritables républiques de banane. Mais trois hommes leur ont montré qu'ils n'avaient pas à faire à une république de banane et qu'au Québec ils trouveraient encore des gens pour défendre le droit de tous de

garder leur emploi parce que leur emploi c'est leur dignité et l'avenir de leurs enfants.

Je n'ai jamais aussi bien compris pourquoi j'aimais ce pays que quand j'ai vu ce film sur la Kenworth, au *Point*, qui suivait ce combat de David contre Goliath. Et je n'ai jamais été aussi fière d'être Québécoise et syndicaliste que quand j'ai vu qu'ils avaient gagné, même si leur victoire avait un goût d'amertume. Mais combien reste-t-il encore de ces hommes et de ces femmes qui croient en cet idéal démocratique qu'ils ont défendu dans les années soixante et soixante-dix ? Combien ne se sont pas convertis à l'idéologie du néolibéralisme ? Combien ne sont pas devenus ces patrons qui, aujourd'hui, renvoient à l'histoire ceux qui leur rappellent qu'un jour eux aussi ont eu besoin du support de la société pour faire leur chemin dans la vie ? Mais surtout, combien transmettent à leurs enfants cet idéal qui a animé leur génération et qui a permis que la société québécoise sorte de la noirceur et gagne le rang tant convoité de pays où il fait le mieux vivre.

Quel rêve laissons-nous à nos enfants, à ces 40 % de jeunes qui se sentent de trop et qui, à 15 ans, voient leur avenir bouché parce qu'ils n'arrivent pas à atteindre les standards de réussite scolaire de plus en plus élevés qu'on leur impose ? Quelles perspectives laissons-nous à ceux qui, plus chanceux ou plus déterminés, poursuivent au cégep et à l'université mais qui croulent sous les dettes, qui dorment d'épuisement durant les cours, qui abandonnent parce qu'ils n'arrivent plus financièrement. Tout ça pour revenir, quelques années plus tard, parce qu'ils n'ont jamais réussi à trouver d'emplois. Comment ces jeunes vont-ils pouvoir bâtir un avenir, prendre des engagements, fonder une famille, avoir des enfants quand rien n'est stable, quand aucun engagement ne tient, quand aucune perspective ne se dessine à l'horizon ? Mais surtout, comment, avec les nouvelles restrictions budgétaires, former ces jeunes, comment leur donner l'éducation dont ils auraient besoin pour affronter un monde de plus en plus complexe, de plus en plus exigeant, de plus en plus compétitif, où il n'y aura de place que pour les plus forts ? Non, Monsieur Bouchard, non Monsieur Léonard, non Madame Marois, il n'est plus possible de faire aussi bien avec encore moins.

Plus

Fermeture de Renault: c'est toute l'industrie flamande qui frémit

CHRISTOPHE DEGRYSE
collaboration spéciale, BRUXELLES

Il n'est pas courant que la fermeture d'une usine se transforme en événement politique européen. Ni que le licenciement d'un peu plus de 3 000 travailleurs empoisonne des relations diplomatiques.

C'est pourtant ce qui arrive en Belgique, avec la fermeture du site d'assemblage du constructeur automobile français Renault à Vilvorde. Un événement qui, en l'espace de trois semaines, est devenu exceptionnel. Non pas en tant que tel — les fermetures d'entreprises sont monnaie courante dans une Europe qui ne parvient pas à sortir d'une crise économique durable —, mais bien en raison de l'ampleur de ses répercussions politiques.

Entre la Belgique et la France, on a frôlé l'incident diplomatique! Comment expliquer pareille onde de choc? Il y a bien sûr le comportement brutal du pdg français, Louis Schweitzer. Il y a aussi la prise de conscience syndicale d'une solidarité transfrontalière devenue indispensable dans une Europe qui s'unit. L'euro-marché pour l'emploi de dimanche dernier à Bruxelles l'a bien montré. Mais il y a également de nombreuses raisons de politique intérieure propres au gouvernement régional flamand et fédéral belge...

Bien au-delà du nombre d'emplois menacés (3 100 ouvriers dont la moyenne d'âge est inférieure à 40 ans), la fermeture de Renault-Vilvorde fait frissonner tout un secteur industriel: celui de la construction et de l'assemblage automobile. Un secteur qui constitue l'une des fiertés du plat pays. Entre la Belgique et la fabrication automobile, c'est, en effet, une longue et fidèle histoire d'amour...

L'automobile belge

Dès avant la Première Guerre mondiale, l'industrie automobile belge parvient à conquérir une réputation mondiale. De nombreux industriels s'étaient lancés, au tournant du siècle, dans la fabrication de véhicules, au point qu'en 1907, le VI^e Salon automobile de Bruxelles regroupe pas moins d'une vingtaine de marques nationales aujourd'hui toutes oubliées (Mi-

nerva, FN, Nagant, Vincke, Métallurgique)! La Première Guerre interromp brutalement cet essor. Le Salon de 1931 ne compte plus que 5 marques nationales. Peu à peu, la construction cède la place à l'assemblage de modèles étrangers. Le dernier véhicule belge, un camion militaire de la marque FN, est livré en 1960. Il y a presque 40 ans. Depuis lors, les activités d'assemblage de véhicules étrangers n'ont cessé de croître. À un point tel que ce secteur constitue aujourd'hui l'un des piliers de l'économie belge.

C'est dans le prolongement de cette longue histoire que se situe la fermeture de Renault-Vilvorde. Aujourd'hui, de nombreuses grandes marques américaines ou européennes ont établi des filiales en Belgique.

Il y a tout d'abord Ford, situé à Genk, dans le Limbourg flamand (nord-est du pays). L'usine Ford assemble et produit 35 % du total des véhicules construits en Belgique, soit 367 000 véhicules l'an dernier. Il y a ensuite Opel, à Anvers, avec 27 % du total et 295 000 véhicules produits l'an dernier. À eux seuls, Ford et Opel constituent près des deux tiers de l'assemblage automobile belge.

Vient ensuite, la firme allemande Volkswagen. Située dans la banlieue de Bruxelles, elle représente 16 % du total, soit 196 000 véhicules. En quatrième position, le constructeur suédois Volvo, situé dans la ville de Gand, avec 11 % du total et 144 000 véhicules. Vient enfin, ou plutôt « venait », Renault Industrie, avec 11 % également et 141 000 véhicules.

Les champions belges

Au total, l'an dernier, près de 1 200 000 véhicules ont été produits ou assemblés en Belgique. Et plus de 100 000 véhicules utilitaires. Ce qui fait des Belges les



Des travailleurs manifestaient aux abords de l'usine de Vilvorde mardi dernier, quelques heures avant une rencontre prévue entre leurs représentants syndicaux et le PDG de Renault, Louis Schweitzer.

champions du monde de l'assemblage: chaque année, près de 13 véhicules sont produits par 100 habitants!

Ce marché particulièrement important est essentiellement tourné vers l'exportation (Allemagne, Royaume-Uni, France, Espagne). Sur le plan social, l'emploi généré par ce secteur est, lui aussi, considérable: près de 40 000 ouvriers travaillent directement sur les sites de montage. À cela, il faut ajouter les 22 200 travailleurs qui, au sein de l'industrie de la sous-traitance,

travaillent directement pour l'industrie automobile et les 60 000 emplois que compte la distribution, explique la Fédération belge de l'industrie automobile et du cycle (FEBIAC). Total: 122 000 personnes, pour une population active de 4,3 millions de Belges, soit près de 3 %.

Renault Vilvorde ne représente qu'une petite partie du secteur. Mais quel sera l'impact de la fermeture sur les emplois induits?

La presse prévoit jusqu'à 12 000 emplois perdus dans des secteurs

aussi divers que la verrerie, le câblage, la fabrication de toits ouvrants, de systèmes de freinage, de réservoirs, d'appareillages électriques. Autant de petites et moyennes entreprises qui voient déjà leurs carnets de commande s'amincir.

Environ 60 % des composants d'une voiture sont en effet fournis pas des équipementiers qui travaillent en étroite synergie avec les constructeurs à qui ils livrent leurs produits « just-in-time », selon la FEBIAC.

Quel sera l'impact de cette fermeture sur les autres sites d'assemblage? C'est la question que tout le monde ici se pose: Après Renault, à qui le tour? Car au-delà de la brutalité de la décision de M. Louis Schweitzer, il y a les faits: « Comparé à Douai, le coût de la main-d'œuvre « des ouvriers belges » est de 30 % supérieur et le temps passé par véhicule y est supérieur de 15 %. Cela représente un surcoût de 250 millions de francs par an », argumente le pdg français.

Une catastrophe

La Belgique est donc en train de perdre sa compétitivité dans l'industrie automobile, ce qui pourrait se transformer en catastrophe nationale. Ou plutôt: en catastrophe régionale flamande, car les questions communautaires entre Flamands et Wallons ne sont jamais bien loin...

Quatre des cinq constructeurs cités plus haut sont situés en région flamande. Vilvorde est, en outre, la ville de résidence du premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene. Bref, l'affaire Renault-Vilvorde, c'est le symbole par excellence de la Flandre victime du capital français!

Si la classe politique du nord du pays s'est emparée avec autant de hargne de ce dossier, allant jusqu'à parler de « terrorisme économique », c'est aussi en raison de vieilles rancœurs soigneusement entretenues à l'encontre de la France.

Côté wallon, on exprime bien sûr sa solidarité avec le nord du pays. Mais non sans quelques arrière-pensées. L'image d'une Flandre industrielle prospère et compétitive, traînant aux pieds un « boulet wallon » en prend un fameux coup! La Wallonie, en profond déclin industriel, a tout à gagner d'un front commun flamand-wallon de solidarité. Il reste à savoir jusqu'où ce front commun s'exprimera.

« Dutroux a fait ressurgir une identité belge »



Jocelyne Lepage

envoyée spéciale
BRUXELLES

« On est allés au fond de l'horreur, dit le Bruxellois François Schuiten, et le monstre qu'on y a trouvé, ce n'est pas un étranger, c'est un Wallon (Marc Dutroux est un Belge français). On a en même temps pris conscience de la pourriture du système politique, de l'incapacité de la justice... Les conséquences psychologiques de l'affaire Dutroux sur ce pays sont considérables ».

Mais pour Schuiten, qui est aussi un concepteur d'environnements à qui l'on doit entre autres le nouveau « décor » de la station de métro des Arts et Métiers à Paris, l'affaire Dutroux a aussi des effets positifs.

« Vous avez vu cette grande marche blanche, ce grand mouvement pur, intouchable, irrécupérable, demande-t-il. Les Belges ne savent pas ce qu'ils sont, Dutroux a fait ressurgir — dans cette solidarité — une identité belge. » Schuiten parle ici de la grande manifestation qui a rassemblé à Bruxelles, le 20 octobre dernier, 300 000 personnes vêtues de blancs, tous gens en colère devant l'inefficacité de la police et la corruption générale des institu-

tions devenues encore plus flagrantes à la suite des enquêtes sur les meurtres commis par Marc Dutroux. L'homme et ses complices auraient tué au moins six enfants.

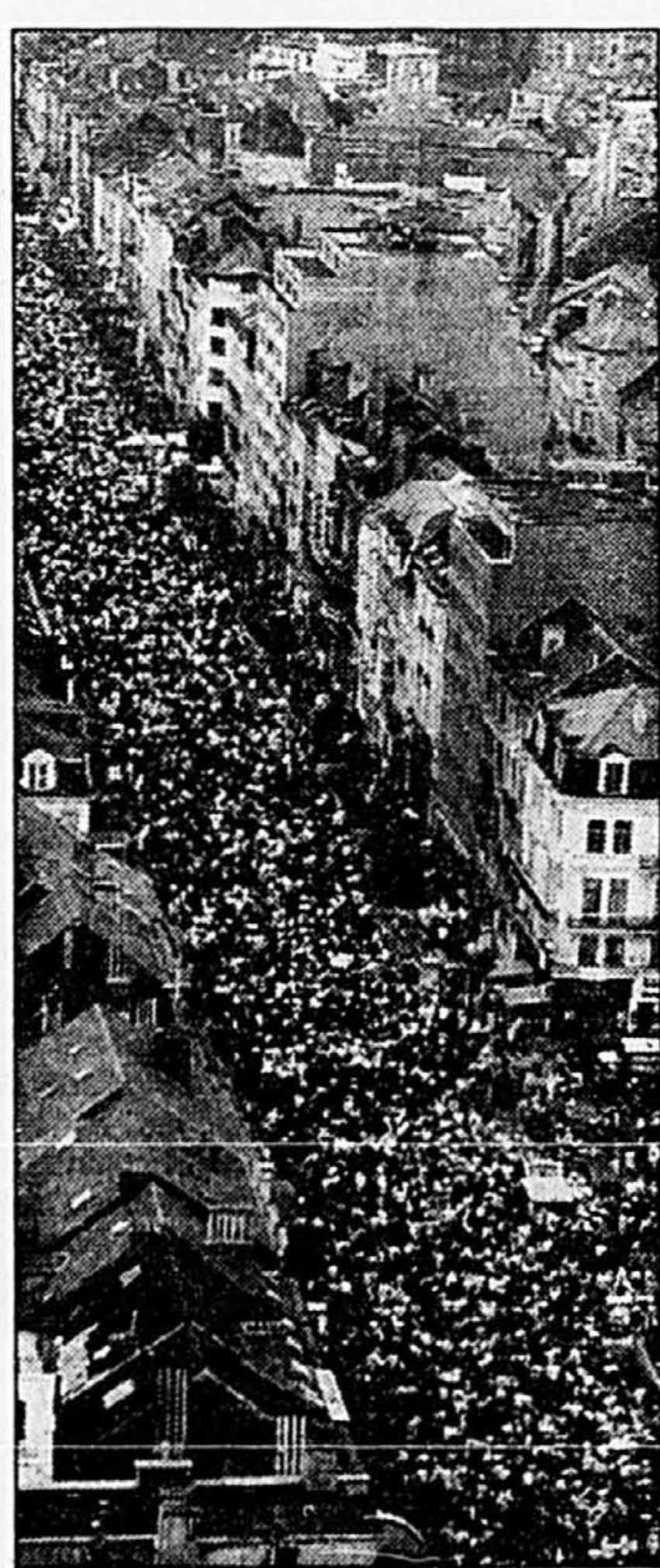
« La Belgique n'est plus la même, explique pour sa part Annette Beatrix, du Bureau de promotion du tourisme à Bruxelles. Les Belges veulent maintenant la transparence. Ils attaquent la justice. Les répercussions de l'affaire Dutroux sont incroyables. C'est une sorte de catharsis qui est en train de créer l'union des Wallons et des Flamands, des chrétiens et des musulmans, au-delà des gouvernements. Les gens n'acceptent plus l'hypocrisie du système. »

Il n'est pas nécessaire d'insister pour faire parler les Belges de l'affaire Dutroux. Ils s'expriment volontiers sur le drame qu'ils vivent depuis août 1996, alors que l'on a retrouvé les cadavres de deux des petites filles — Julie et Mélissa — qu'il avait enlevées. La plaie s'est ouverte à nouveau. Le 5 mai dernier quand on a découvert le cadavre d'une autre enfant, Loubna Bennaïssa, tuée celle-là quatre ans auparavant par un autre psychopathe.

Non seulement les Belges s'expriment-ils ouvertement, ils affichent même littéralement leur douleur, comme nous avons pu le constater au cours d'un voyage dans la Belgique francophone en février dernier.

Partout Julie et Mélissa

Partout au cours de ce voyage dans le « plat pays » de Brel qui nous a menés de Bruxelles aux Ardennes en passant par Tournai, Charleroi, Binche et Liège, des photos de Julie et Mélissa étaient affichées dans les vitrines des magasins et dans les fenêtres des maisons, entourées de fleurs, ou veillées par des bougies.



Le 20 octobre, 300 000 personnes ont manifesté dans les rues de Bruxelles.

Dans un petit café de Charleroi, on nous a servi le meilleur espresso du monde pas seulement avec le meilleur chocolat truffé au monde, mais aussi avec un curieux message sur papier blanc, qui n'était pas la note du repas.

Sur ce papier transparaissait en

filigrane le visage de Yoko Tsubo, héroïne de B.D. créée par Roger Leloup. Yoko y invite les gens à acheter des « pins » à l'effigie de Julie et Mélissa dont les cadavres ont été trouvés dans la cave d'une maison de la région. L'argent recueilli va dans un fonds pour aider aux recherches des autres victimes de Dutroux de ses semblables. Les pères de Julie et Mélissa ont reçu tellement d'argent, dit-on, qu'ils n'auront plus jamais besoin de travailler.

Il est normal que les Belges soient troublés par des meurtres d'enfants. Mais à cette horreur s'ajoute celle de la corruption des institutions politiques et judiciaires en général.

« Le problème belge, c'est la multiplicité des pouvoirs », explique Jean Auquier, le directeur du Centre belge de la bande dessinée à Bruxelles. La Belgique est divisée en trois communautés linguistiques (néerlandaise, française et allemande) — représentées par des ministres — et en trois régions (qui ne sont pas équivalentes aux communautés linguistiques (la Flandre, la Wallonie et la région de Bruxelles, capitale francophone située en plein pays flamand), régions qui ont aussi leurs pouvoirs et leurs ministres, le tout coiffé d'une structure fédérale créée récemment, et d'un roi. La fonction publique y est si lourde qu'elle semble atteinte de paralysie. Et elle est l'une des plus coûteuses au monde. La Belgique est une création artificielle qui remonte à 1830 et qui fut faite pour satisfaire les intérêts des pays voisins, c'est-à-dire l'Angleterre, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Elle est composée essentiellement de deux cultures très différentes: la culture latine et la culture germanique.

« Il y a tellement de pouvoirs

qu'on ne s'y retrouve pas, dit Schuiten. C'est kafkaïen. Les Belges acceptent une part d'incongruité, de bizarre. En France il y aurait des scandales là où nous on laisse passer. » Tout cela est très surréaliste, selon lui.

« L'Europe nous sauvera »

Albert Geits, un agent de tourisme à Liège va dans le même sens. La Belgique est un petit pays (30 500 km²) densément peuplé (près de 11 millions d'habitants, 331 h. par km², deux fois plus que la France). On y est toujours près d'un autre pays.

« Si vous voyiez les photos de famille dans les maisons, vous seriez étonnés, dit-il. Les hommes portent souvent des uniformes d'armées différentes. Je connais une femme qui a perdu ses deux fils le même jour à la même heure pendant la Deuxième Guerre. L'un portait l'uniforme allemand, l'autre le belge. La hantise de cette femme, toute sa vie, fut que ses deux fils se soient entretenus sans le savoir. »

Pays confus peut-être, et qui pense sauver son âme en devenant le pays européen par excellence. « Nous sommes un pays de pays, dit Schuiten en faisant allusion au parlement européen qui s'y est installé. L'Europe nous sauvera. Nous avons été le premier pays câblé de toute l'Europe. Nous avons pris de ce pari de nous ouvrir à la culture des autres au risque de perdre notre identité. » Et cette ouverture d'esprit est fascinante selon lui. La Belgique a longtemps été la risée des Européens. En devenant le centre de l'Union européenne, elle fait moins rire, elle est en quelque sorte le laboratoire de l'homme européen.

« Les Belges commencent à être à la mode, croit Schuiten. Pour l'instant, ça fait bien d'être Belge. »

Plus

Un douloureux examen de conscience



Gilbert Grand

BERNE

«Y en a point comme nous.» Ce vieux dicton vaudois, véritable paradigme d'un pays se croyant unique et exemplaire et qui a son pendant allemand dans l'expression *Sonderfall* (cas exceptionnel), les Suisses risquent bien de ne l'utiliser qu'à l'imparfait, une fois remis du douloureux électrochoc causé par l'affaire de l'or nazi et des fonds en déshérence des victimes de l'Holocauste.

Rattrapés par un passé moins glorieux qu'ils n'avaient voulu le croire, qui à l'image traditionnelle d'une Suisse neutre, accueillante et résistante, oppose brutale celle d'un pays refoulant 30 000 réfugiés juifs vers la mort, d'une Banque nationale recyclant de l'or nazi pillé dans les pays occupés, d'entreprises travaillant à l'effort de guerre du III^e Reich, les Suisses doutent, s'insurgent ou se cabrent.

Sondages, éditoriaux, reportages accusateurs, courriers des lecteurs incendiaires avec dérapages antisémites incontrôlés témoignent quotidiennement des clivages profonds qui agitent l'opinion. Ceux de la



Le grand malaise suisse

« Mob » (qui ont été mobilisés durant la guerre) sont « frappés qu'on ne parle que des manquements, des lâchetés alors qu'ils ont le sentiment de s'être sacrifiés pour le pays au nom d'un idéal démocratique aujourd'hui injustement attaqué de l'intérieur et de l'extérieur », explique l'historien Daniel Bourgeois. Les plus jeunes voient plutôt dans ces révélations la confirmation qu'il y a quelque chose de pourri dans le royaume helvète qu'il est temps d'ouvrir sur le monde.

Cet examen de conscience, ce travail d'introspection — que dans la foulée d'autres pays (France, Espagne, Portugal, Suède, voire États-Unis) ne pourront sans doute éviter — paraissent d'autant plus traumatisants qu'ils s'ajoutent au profond malaise causé par le blocage des institutions politiques après le non à l'Europe, ainsi que par six années de stagnation économique qui ont mises à mal cohésion et solidarité fédérales.

« Personne n'aime fouiller dans son passé quand il contient des choses honteuses, mais celui qui refoule son histoire perd son identité », souligne le psychanalyste zurichois Paul Parin. « Il est temps d'admettre que nous sommes comme les autres, avec nos grandeurs, nos fautes, nos corruptions, nos scandales. Nous nous en portons que mieux », lance

François Gross.

L'ancien rédacteur en chef de *La Liberté*, toujours aussi caustique, n'en revient pas de la « pagaille totale, de l'improvisation » qui règne à Berne autour de cette affaire de fonds juifs. Comme son collègue, Claude Smadja s'indigne que « toutes les réactions témoignaient d'une sous-estimation dramatique



Sur cette photo tirée du film de Markus Imhoof, *La barque est pleine*, des réfugiés juifs sont reconduits à la frontière allemandes par la police et des soldats suisses.

de la dimension morale de la crise et d'une volonté pathétique de s'en tenir à une approche étroitement juridique et pseudolégaliste ».

D'un côté, on vit de grands banquiers arrogants et la conscience tranquille, détruisant leurs archives, qualifiant de « peanuts » les avoirs en déshérence des victimes de la Shoah et exigeant des rescapés

des actes de décès qu'ils ne pouvaient bien sûr pas fournir, reculer rapidement devant la menace d'un boycott new-yorkais et créer un fonds d'indemnisation de 100 millions de FS, « bel aveu de culpabilité, s'il en est ».

De l'autre, des conseillers fédéraux à la remorque des banquiers, parurent constamment en retard

d'une crise, se tirant mutuellement dans les pattes et multipliant les déclarations malheureuses (Jean-Pascal Delamuraz dénonçant le « chantage » des organisations juives), pour ne rajuster le tir qu'après une sortie en règle du sénateur Alfonso D'Amato (« Le monde a déjà rendu son verdict : les Suisses sont coupables. Nous discutons de la peine et la peine doit correspondre au crime. ») Mais, même en annonçant la création d'une « Fondation suisse de solidarité » dotée de 7 milliards de FS, le président Arnold Koller n'a ni convaincu ni éteint la polémique.

Difficile d'expliquer en effet l'apparition de tous ces milliards alors que l'administration fédérale lime, coupe, rogne toutes ses dépenses, refusant même de rembourser les subventions à l'assurance-maladie non utilisées. Qu'ils résultent de la réévaluation des réserves d'or de la Banque nationale et que seule la moitié des 14 milliards ainsi obtenus soit affectée à la Fondation (au moins 300 millions d'intérêts annuels prévus), suffit à aiguïser l'appétit des cantons aux finances chancelantes et des associations d'entraide, au moment un demi-million de Suisses vivent en situation de précarité.

Criant à la dilapidation des fonds publics, le chef de file de la droite nationaliste, Christoph Blocher ne mâche pas ses mots : « Admettre une part de responsabilité pour une politique qui a assuré la survie du pays serait une trahison à l'égard de notre peuple. Encerclée par les puissances de l'Axe, la Suisse n'a pas à rougir d'avoir fait commerce avec elles, ni d'avoir dû passer par certains compromis, c'était une question de survie. »

M. Blocher garde toujours en poche son arme la plus redoutable : soumettre à un référendum la création de la Fondation et toute participation fédérale au dédommagement des victimes de l'Holocauste. Hypothèse qui fait frémir à Berne où l'on craint les ravages d'une campagne aux relents inévitablement antisémites et d'un non impossible à écarter.

Un éclairage nouveau

C loués au pilori quand leurs recherches dérangeaient, puis appelés aujourd'hui au secours par les autorités fédérales pour établir la vérité et réduire les pressions externes, bien des historiens suisses n'avaient pas attendu la tempête sur les fonds juifs pour lever un coin du voile sur les relations de la Suisse avec l'Allemagne nazie.

Mais leurs voix n'étaient pas vraiment parvenues jusqu'à l'opinion publique parce que l'historiographie de la période, souligne Sébastien Guex, a été totalement « verrouillée » par un mythe national glorieux qui, bien que comportant des éléments de réalité, maintenant craquelle : celui d'une Suisse neutre et indépendante campée dans son réduit alpin, îlot de démocratie dans un océan totalitaire, forteresse défendue par ses citoyens soldats et leur chef, le général Guisan, et dont la détermination dissuadait Hitler d'attaquer.

Les tenants de cette histoire officielle firent taire les iconoclastes, tels Niklaus Meienberg et Jean-Baptiste Mauroux (dont l'essai brûlot, *Du bonheur d'être Suisse sous Hitler*, paraît trente ans plus tard prémonitoire) ; ils découragèrent aussi les recherches « sensibles », bien des archives privées demeurant inaccessibles. Les premières révisions officielles, les rapports Ludwig sur les réfugiés et Bonjour sur la neutralité, résultèrent toutes de pressions extérieures.

Même s'ils répriment l'utilisation sensationnaliste de documents souvent sortis de leur contexte par le sénateur Alfonso D'Amato, les organisations juives et les médias, les historiens sentent maintenant que les choses bougent, que des portes s'ouvrent enfin. À défaut d'une synthèse globale et complexe que la commission d'enquête dirigée par le professeur Jean-François Bergier apportera peut-être, plusieurs dossiers ont reçu un éclairage nouveau ou ont été sortis de l'ombre.

Les réfugiés

Entre 1939 et 1945, la Suisse a accueilli, en transit ou pour installation, quelque 295 000 militaires et civils, parmi lesquels 29 500 Juifs. Durant la même période, Berne a refoulé au moins 30 000 réfugiés juifs, sans compter ceux que ces refoulements ont dissuadé de se

présenter aux frontières, hermétiquement closes depuis août 1942. Ceux qui avaient fini par franchir les barrières furent jusqu'en 1943 entretenus non aux frais de l'État, mais bien à ceux de la Fédération des communautés israélites de Suisse (55 millions de FS au total). Leur nombre n'a pas excédé 10 % des admis, alors qu'en haut lieu on savait, dès la fin de 1942, que ce refoulement signifiait pour eux la déportation et la mort.

Ce bilan, dont on peut se demander s'il est à la hauteur d'une tradition humanitaire souvent mise en avant, résulte d'une politique ouvertement xénophobe menée par le chef de la Division fédérale de police Heinrich Rothmund et quelques autres (dont le conseiller d'État Eduard von Steiger) obsédés par la *Verjudung* (judéisation) et l'*Überfremdung* (l'invasion massive d'étrangers supposée mettre en péril l'identité nationale). C'est le même Rothmund qui demanda en 1938 à l'Allemagne d'apposer un « J » sur les passeports des Juifs allemands pour pouvoir les repérer plus facilement lors de leur passage à la frontière.

Selon André Lasserre, la politique de fermeture (« la barque est pleine ») était soutenue par une large partie de l'opinion publique, avec de notables exceptions, tels le chef de police saint-gallois Paul Grueninger, les Églises, les associations humanitaires et des milliers de familles qui hébergèrent des fugitifs. « On aurait pu faire plus mais il faut reconnaître qu'avant la guerre, la Suisse est le seul pays qui reçoit des réfugiés en premier accueil. Ni les États-Unis ni la Grande-Bretagne n'ont ouvert leurs portes », souligne l'historien vaudois, auteur de *Frontières et camps, le refuge en Suisse de 1933 à 1945* (Payot).

Avoirs et fonds juifs

Personne ne conteste plus que des avoirs en déshérence des victimes de l'Holocauste se trouvaient et se trouvent encore sur des comptes bancaires suisses, la polémique portant désormais sur l'ampleur de ces fonds. Cette question avait déjà fait l'objet de pressions américaines lors de la négociation des accords de Washington (25 mai 1946) entre la Suisse et les Alliés.

Outre l'or nazi, il y fut question des avoirs d'origine allemande déposés en Suisse (plus d'un milliard de FS), gelés depuis 1945 et

dont les Alliés revendiquaient la totalité. Défendant à tout prix les droits des propriétaires et surtout le secret bancaire, la Suisse obtiendra que seuls les 360 millions de FS d'avoirs d'Allemands résidant dans la nouvelle RFA soient bloqués. En 1953, ces derniers récupérèrent 121,5 millions de FS de l'époque. En outre, 450 millions de FS déposés par des sociétés suisses aux États-Unis et dont on ne put justifier la provenance au sortir de la guerre sont cédés aux Alliés entre 1947 et 1948.

Bien que Berne ait promis en 1945 de « s'opposer à ce que le territoire suisse soit utilisé pour la disposition, la dissimulation ou le recel des biens pris pendant la guerre », l'Association suisse des banquiers (ASB) multiplia à l'abri du secret bancaire les manœuvres dilatoires et minimisa le volume des fonds en déshérence. Malgré l'arrêté fédéral de 1962 rendant obligatoire l'annonce de tels avoirs, seuls quelque 10 millions de FS de ces fonds sont annoncés en 1972. On apprendra qu'une partie en a été versée lors de douteux accords de dédommagement avec les régimes communistes polonais et hongrois.

La question rebondit de manière décisive en 1996 lorsque le Congrès juif mondial, l'Agence juive et le sénateur D'Amato appuient avec grand éclat la cause de 12 000 rescapés de l'Holocauste réclamant 20 milliards \$ US aux banques suisses au nom des victimes du nazisme. Alors que le dernier décompte de l'ASB parle de 32 millions \$ US de fonds dormant dans leurs coffres depuis dix ans, les organisations juives avancent le chiffre de 7 milliards \$ US d'avoirs (fonds, objets d'art, titres, obligations, polices d'assurance, etc.). Une commission mixte dirigée par Paul Volcker tente d'y voir plus clair ; en attendant, les trois grandes banques suisses ont créé un fonds d'indemnisation de 100 millions de FS.

Relations économiques

Pourquoi la Suisse a-t-elle été épargnée par une Allemagne nazie longtemps triomphante ? À cette question controversée, les historiens tendent de plus en plus à répondre que c'est prioritairement grâce aux contributions de la place financière et industrielle suisses au Reich hitlérien, plutôt qu'à l'effet dissuasif de son armée qui n'atteint son apogée qu'à partir de 1943.

Marc Perrenoud rappelle que le

président de la Confédération, Marcel Pilet-Golaz, qui avait promis « du travail coûte que coûte », a recommandé le 21 juin 1940 d'accorder au Reich tous les crédits et devises qu'il souhaite, et qu'en juillet 1944, le ministre d'Allemagne à Berne fera l'éloge de la Suisse comme plaque-tournante pour les devises et l'or. En juin 1943, le président de la Reichsbank et ministre de l'Économie Walther Funk avoua même ne pouvoir se passer de l'aide suisse pour l'échange d'or contre des devises libes (en fait des francs suisses), « ne fût-ce que deux mois ».

Si, dans les premiers mois de la guerre, la Suisse fournit plus d'armements aux Alliés qu'au Reich, tout change après la victoire allemande à l'Ouest en juin 1940. Selon Daniel Bourgeois, « le quasi encercllement du pays, l'embargo allemand sur le charbon, le souci des autorités suisses d'éviter le chômage et pour l'industrie celui de maintenir voire de développer

les affaires, enfin, la menace militaire latente amènent la Confédération à signer, le 9 août 1940, un traité économique avec l'Allemagne, dont les traits essentiels sont un crédit de clearing de 150 millions de FS à l'Allemagne pour l'achat de matériel stratégique, y compris l'armement, et l'acceptation d'un système de contrôle allemand du commerce extérieur suisse ». En échange, la Suisse assurait son ravitaillement en charbon et en fer (matières premières indispensables à son économie), sauvait l'essentiel de ses exportations de produits non stratégiques vers le reste du monde et ainsi son ravitaillement alimentaire.

Aussi longtemps que le cours de la guerre lui fut favorable, l'Allemagne parvint à arracher d'autres concessions à la Suisse, le crédit de clearing grimpa ainsi à 850 millions de FS en 1942 pour atteindre 1,196 milliard à la fin de la guerre. Les juristes suisses estimaient que ce crédit n'était pas incompatible avec la neutralité (la convention de La Haye ne connaissant pas de neutralité économique au sens strict),

bien qu'il constituait un apport important à l'effort de guerre allemand. Pour la Suisse, il fut, note Daniel Bourgeois, « une sorte d'assurance contre l'invasion et le moyen de maintenir son économie à flot ». On estime qu'en 1942, 60 % de l'industrie d'armement, 50 % de l'industrie optique et 40 % de l'industrie des machines travaillaient pour le Reich », selon Hans-Ulrich Jost.

En 1943, les pressions alliées et les arrières considérables dans les livraisons de charbon poussent la Suisse à vouloir diminuer ses exportations d'armements vers l'Allemagne qui envisage sérieusement la guerre économique. Mais les responsables du Reich se résignent finalement à un accord à la baisse, conscients du coût trop élevé d'une telle guerre. Ils craignent par dessus tout de perdre la possibilité de vendre de l'or (pillé dans les banques centrales des pays occupés, ainsi que dérobé aux victimes de la Shoah) à la Banque nationale contre des billets suisses, seul moyen pour le Reich de se procurer certains produits stratégiques chez les neutres (Portugal, Espagne, Suède) qui n'acceptent pas l'or allemand en raison de son origine douteuse.

En 1943, le fleuve d'or entre Berlin et Berne atteint ainsi le record absolu de toute la guerre (588 millions de FS), rappelle Werner Rings dans son livre choc, *L'or des nazis. La Suisse, un relais discret* (Payot). Les ventes d'or allemand à la Banque nationale suisse de 1939 à 1945 sont évaluées à 1,637 milliard de francs suisses de l'époque, dont 1,1 milliard au moins d'or pillé, sans que Berne et les autorités bancaires ne s'en soient inquiétée vraiment. En vertu des Accords de Washington, la Suisse accepte de remettre aux Alliés 250 millions de FS (7 milliards actuels) correspondant à une estimation forfaitaire des réserves d'or déposées par l'Allemagne en Suisse, somme versée en 1947.

Demain : SIX ANS DE STAGNATION ÉCONOMIQUE

Plus

Les syndicats : un partenaire à genoux

Les deux textes publiés dans cette page feront l'objet, entre autres, de discussions en fin de semaine, à l'occasion du colloque «La CSN, 75 ans d'action syndicale et sociale» réunissant des leaders du Québec contemporain à l'Université du Québec à Montréal. Cette année, cet important colloque souligne le 75^e anniversaire de la CSN, mouvement syndical créé sur la base de considérations ouvrières, religieuses et nationales.

JEAN-MARC PIOTTE

L'auteur est professeur au Département de sciences politiques de l'UQAM

Kenworth rouvrira ses portes l'an prochain. Doit-on, comme certains, proclamer une victoire syndicale et se congratuler pour ce modèle québécois de partenariat (auquel les nationalistes se voient contraints de reconnaître la présence du partenaire fédéral) qui a permis cette victoire ?

Je ne répéterai pas la courte histoire de cette série de compromis syndicaux réussis qui ont rendu possible cette réouverture : elle est très bien racontée dans le remarquable reportage *Troc : Made in Québec* d'une équipe du Point présenté à Radio-Canada le 23 février. (Quand Télé-Québec programmera-t-elle en reprise ce petit chef-d'oeuvre ?).

Le syndicat a dû accepter toutes les demandes patronales, sauf une : il a pu conserver la clause sur l'ancienneté syndicale. Des 850 travailleurs en fonction lors de la fermeture de l'usine, 350 seront rappelés l'an prochain, 350 sont sur une liste de rappel tandis que les autres jouiront d'une retraite anticipée.

Comment peut-on sérieusement parler de gain syndical et de respect de la dignité des travailleurs ? La multinationale Paccar, qui a engrangé 295 millions de dollars en 1995, a obtenu l'annulation des



«Kenworth rouvrira ses portes. Il y a un gagnant, Paccar, devant lequel ont dû s'agenouiller le syndicat, le Fonds de solidarité de la FTQ et nos deux gouvernements afin de négocier le maintien de l'emploi pour 350 travailleurs...»

millions de dollars d'amendes pour son non-respect du Pacte de l'automobile inscrit dans les accords de l'ALENA, un prêt sans intérêt de 13 millions et demi de dollars des deux ordres de gouvernement, une subvention de Québec de huit mille dollars par emploi «créé» et un prêt du Fonds de solidarité de 26 millions et demi de dollars à un taux guère avantageux pour les actionnaires du Fonds. Si les mots ont encore un sens, comment peut-on parler d'une victoire des partenaires québécois ?

Il y a un gagnant, Paccar, devant lequel ont dû s'agenouiller le syndicat, le Fonds de solidarité de la FTQ et nos deux gouvernements

afin de négocier le maintien de l'emploi pour 350 travailleurs.

La conjoncture

La situation ailleurs n'est pas toujours aussi dramatique : 850 travailleurs vivant l'angoisse de se trouver du jour au lendemain sans emploi et, depuis la signature de l'entente, 350 attendant de façon plus ou moins désespérée d'être peut-être rappelés un jour, avec les conséquences désastreuses qu'une telle situation entraîne pour les familles concernées. Mais, dans nombre de cas, que les travailleurs soient syndiqués à la FTQ ou à la CSN, la négociation s'enclenche dans une conjoncture où la ferme-

ture est une éventualité à ne pas sous-estimer.

À l'usine d'Abitibi-Price d'Alma, la compagnie demande en 1990 au syndicat affilié à la CSN de négocier une réorganisation du travail qui implique la suppression de 65 des 825 emplois.

Le syndicat refuse.

Puis, face aux menaces de fermeture, le syndicat plie et accepte d'entrer dans un processus de partenariat avec la partie patronale. Maintenant l'usine ne fonctionne plus qu'avec 480 travailleurs, tout en produisant plus et mieux qu'il y a sept ans. (Voir sur le sujet le beau film de Sylvain Lespérance, *Pendant que tombent les arbres*, présenté à

l'automne dernier par Télé-Québec dans le cadre d'une série de cinq films sur l'histoire de la CSN produits par Virage).

La Fédération de la métallurgie de la CSN, très impliquée dans le partenariat, a vu le nombre de ses membres décroître de 22 000 en 1998 à 16 000 en 1996, tout en conservant le même nombre de syndicats.

Les entreprises, au nom de la concurrence, exigent l'amélioration de la productivité associée souvent à une diminution des coûts de main-d'œuvre. La première est acquise par des changements technologiques (remplacement de travailleurs par des machines) et/ou une réorganisation du travail (élargissement, enrichissement et rotation des tâches ; polyvalence et flexibilité des fonctions ; cercles de qualité, groupes semi-autonomes et travail en équipe).

La seconde est arrachée par des baisses de salaire, la diminution de la main-d'œuvre régulière, la précarisation d'une partie de celle-ci et la sous-traitance. Face à cette stratégie patronale, les syndicats sont portés à subordonner leurs demandes traditionnelles au maintien, non pas de l'emploi, mais, comme nous l'avons vu, du maximum d'emplois possibles.

Les syndicats sont toujours utiles : les travailleurs des entreprises syndiquées subissent généralement moins de reculs que ceux travaillant dans les entreprises non syndiquées. La solution ne réside pas non plus dans un refus de discuter les conditions de productivité : les syndicats qui réussissent à négocier les réorganisations de travail perdent généralement moins que ceux n'y arrivant pas.

Le tort des centrales syndicales n'est pas là. Il réside plutôt dans leur tendance à nommer vertu la nécessité, à déclarer offensive une stratégie défensive, à proclamer voie de l'avenir le partenariat qui est une tentative désespérée de ne pas perdre davantage, à discourir sur la démocratisation de l'entreprise en feignant d'ignorer l'intégration professionnelle des syndicats à la logique du capital.

Quand les syndiqués interviennent dans la gestion et l'organisation du travail

PAUL-ANDRÉ LAPOINTE

L'auteur est professeur au département des relations industrielles de l'Université Laval

Depuis près d'une dizaine d'années et surtout depuis le virage du Congrès de 1990, plusieurs syndicats locaux affiliés à la CSN interviennent dans la gestion et l'organisation du travail.

Les syndicalistes sont dès lors devenus gestionnaires, soulevant ainsi un débat de fond sur l'orientation et la nature du syndicalisme. Comment ces syndicats ont-ils pu concilier des rôles aussi contradictoires que la gestion, d'une part, vouée à la recherche du profit le plus grand, et la défense des intérêts des travailleurs, d'autre part ?

L'ont-ils fait au détriment de leur mission syndicale ou au contraire en réorientant la gestion selon l'intérêt de leurs membres ? Pourquoi en sont-ils rendus là ? Est-ce la conséquence de leur affaiblissement, à la suite de la mondialisation de l'économie, qui les aurait contraints à des concessions difficiles à accepter, en vue de flexibiliser le travail au profit du patronat ? Ont-ils au contraire choisi la participation, comme un moyen pour mieux promouvoir les intérêts de leurs membres, tout en contribuant à la démocratisation du travail ?

Un pouvoir affaibli

Mesuré à ses sources traditionnelles, c'est-à-dire sa capacité de soustraire les salaires et les conditions de travail à la concurrence du marché et d'obtenir des améliorations par les grèves ou le simple fait d'en brandir la menace, le pouvoir syndical s'est grandement affaibli. Le pouvoir de négociations dans les relations de travail s'est en effet massivement déplacé du côté des employeurs, comme en témoignent tous les indicateurs sur l'évolution récente des conflits de travail. Ce sont là sans aucun doute des conséquences de la mondialisation. Mais cette dernière n'est pas que contrainte, elle est aussi opportunité.

Pour affronter la mondialisation, deux stratégies d'entreprise sont possibles, soit le « downsizing », la

réduction des coûts de main-d'œuvre jusqu'à les aligner sur ceux du Mexique ou de l'Inde, soit « l'upgrading », un accroissement de l'efficacité de l'organisation et de la qualité des biens et services produits.

Cette dernière stratégie appelle des changements majeurs dans l'organisation et la gestion des milieux de travail. Pour ce faire, il est nécessaire d'utiliser tout le potentiel et le savoir-faire des salariés, tout en éliminant les rigidités et les hiérarchies coûteuses et inefficaces.

Doit-on le faire avec ou sans la participation des syndicats ? L'une et l'autre solution sont possibles et elles ont été, toutes deux, expérimentées en Amérique du Nord. Mais, il apparaît de plus en plus que le succès de la modernisation des entreprises est d'autant mieux assuré que tous ses acteurs sociaux, et notamment les syndicats, y sont associés. C'est donc une opportunité pour les syndicats d'accroître leur influence et leur action dans le milieu de travail. Comment s'en sont-ils saisi et quels résultats en est-il découlé ?

Un champ élargi

Dans le cadre d'une équipe de recherche, le CRISES, (Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats), nous poursuivons des études en profondeur sur une demi-douzaine de ces milieux de travail, syndiqués à la CSN et affiliés aux fédérations du papier et de la métallurgie, qui ont connu des transformations plus ou moins intenses, au cours des dernières années.

Partout, à une exception près, dans une usine de Cascades notamment, nous avons rencontré des structures formelles de participation, sous la forme de comités de cogestion, à l'intérieur desquels syndicalistes et patrons discutent et, sur la base d'un consensus, prennent des décisions concernant des changements technologiques à introduire, des réorganisations du travail à effectuer, des programmes de qualité à implanter, des investissements à réaliser et des réductions d'emploi à gérer en vue d'assurer la survie et le développement de leur milieu de travail.

Le champ d'action du syndicalisme et le domaine du négociable se sont ainsi considérablement élar-

gis. Certains pourraient dès lors déplorer la trop grande proximité des dirigeants syndicaux avec la direction de l'usine, en arguant entre autres que les syndicalistes ont été cooptés, qu'ils se sont transformés en représentants de la direction auprès des salariés, tout en étant devenus des « collabos et heureux de l'être ».

À l'exception d'un cas, où la situation nous est apparue confuse, nous avons au contraire rencontré des acteurs syndicaux autonomes et forts, maîtrisant très bien toutes les questions relatives à leur usine et les analysant selon leur propre logique, indépendante de celle de la direction. En somme, de véritables structures de cogestion se sont mises en place, accordant de réels pouvoirs aux syndicalistes. D'ailleurs, lorsque ce n'est pas le cas, les syndicats dénoncent la situation, revendiquent davantage de pouvoir, voire refusent de participer, comme cela s'est produit dans l'un des milieux de travail étudiés.

Au quotidien, dans ces milieux de travail réorganisés et gérés en partenariat, le travail a changé.

La flexibilité et les responsabilités accrues ainsi que la reconnaissance de l'expertise des salariés ont dans l'ensemble entraîné une requalification du travail, bien qu'elle soit inégalement répartie selon les différents postes de travail, et nécessité un surcroît de formation, souvent conçue et dispensée d'ailleurs par les salariés eux-mêmes.

Les salariés participent à des programmes d'amélioration de la qualité et certains, moins nombreux, accomplissent leur travail dans le cadre d'équipes. Quant à l'hypothèse d'une standardisation accrue du travail avec l'introduction des programmes d'assurance-qualité, elle s'est vue plutôt infirmée, étant donné la complexité croissante des procédés de production et les exigences de qualité sans cesse supérieures.

Si, dans certains cas, l'autonomie individuelle a été réduite, cette réduction a été compensée par un accroissement de l'autonomie collective, les salariés définissant eux-mêmes les nouvelles méthodes de travail, auxquelles ils doivent indi-

viduellement se conformer par la suite.

Toutefois, une ombre importante au tableau réside dans l'accroissement des charges de travail, perceptible partout. Principale source de critiques des salariés, cette intensification du travail, variable selon les milieux et les postes de travail, représente-t-elle un prix à payer trop élevé pour conserver son emploi ? Cette question, que les syndicalistes gestionnaires ont peut-être trop tendance à minimiser, est l'objet d'un débat important parmi les salariés ; néanmoins, ils sont plutôt rares ceux qui voudraient retourner à l'ancienne façon de travailler.

Savoir concilier

La participation syndicale à la gestion et à la réorganisation du travail, en son état actuel, comporte cependant d'autres limites importantes.

Devenus gestionnaires, certains dirigeants syndicaux ont tellement pris leur rôle au sérieux, en concentrant toutes leurs énergies et tout leur temps pour assurer la survie de leur milieu de travail et pour protéger la maximum d'emplois, dans des circonstances souvent très difficiles, qu'ils en ont oublié la quotidienneté du travail et tous les irritants qu'elle recèle pour les salariés du plancher, qui se retrouvent alors dans une situation quasi sans défense, comparée à la situation traditionnelle où la vie syndicale s'alimentait à ces irritants quotidiens.

Il s'est alors creusé un fossé entre les dirigeants syndicaux et les membres. Mais la démocratie syndicale, encore bien vivante, s'est chargée de rétablir la situation, le cas échéant, en remplaçant les dirigeants syndicaux coupés de la base. Se pose néanmoins un problème de redéfinition des structures syndicales, pour y insérer des instances intermédiaires de prise en compte des problèmes quotidiens.

Les expériences en cours sont en outre affublées d'une trop grande

fragilité. Elles sont à la merci de gestionnaires de grands groupes financiers, dont l'usine n'est qu'une composante, et qui souvent prennent des décisions motivées par les seuls impératifs de la plus grande rentabilité possible à court terme pour les actionnaires.

Au local, les syndicats ont considérablement renforcé leur pouvoir, mais à l'extérieur, ils sont relativement impuissants. Le seul moyen d'assurer la survie de leur usine est d'en accroître la productivité pour en faire une « usine de classe mondiale », entraînant ainsi un repli syndical sur l'établissement et l'adhésion au choc patronal-syndical de la compétitivité tous azimuts.

Pour contrer cette fragilité et ses effets pervers, la mise en place de mécanismes sectoriels et nationaux de régulation conjointe s'impose afin de contraindre d'une certaine façon les décideurs financiers et les actionnaires à respecter les expériences locales de démocratisation du travail et de maintien de l'emploi. Convenons toutefois que la tâche n'est pas facile dans le cadre du néolibéralisme ambiant.

En somme, toutes ces expériences se déroulent certes dans le cadre d'entreprises capitalistes et elles sont sans doute trop influencées par les impératifs de compétitivité. Il est avec raison fort déplorable qu'il en soit ainsi. Mais, il n'en demeure pas moins que, comparées à d'autres solutions prônées pour faire face à la mondialisation et à la crise du taylorisme, elles constituent au total une alternative beaucoup plus favorable aux salariés et à leurs syndicats.

Ni enfer, ni paradis, la situation s'est néanmoins améliorée et c'est grâce à la participation syndicale à la gestion. À tout le moins, force est d'admettre que l'hémorragie des pertes d'emploi aurait été beaucoup plus grave et les reculs dans les conditions de travail beaucoup plus prononcés, n'eût été de la participation syndicale.

Ni enfer ni paradis, la situation s'est néanmoins améliorée et c'est grâce à la participation syndicale à la gestion.

Plus

« Montfort, c'est une partie de nous-mêmes »

Le rassemblement qui se tient aujourd'hui à Ottawa pour protester contre la fermeture de Montfort, seul hôpital francophone d'envergure en Ontario, est probablement le plus grand de toute l'histoire de la minorité linguistique dans les autres provinces.



Gilles Gauthier

du bureau de La Presse
OTTAWA

Au-delà de 10 000 personnes sont attendues et nul ne se souvient qu'autant de francophones se soient réunis ailleurs au Canada dans le passé pour défendre une de leurs causes.

L'an dernier, par exemple, la marche pour réclamer un affichage et des services commerciaux en français dans la capitale du Canada avait été qualifiée de succès même si à peine 150 personnes y avaient participé. Les Franco-Ontariens ont attendu dans un quasi-silence la gestion de leurs établissements scolaires, droit qui était pourtant inscrit dans la Constitution et qui n'a été accordé à l'ensemble des groupes qu'au début de 1997.

« Ce n'est pas la même chose. L'hôpital Montfort, c'est un acquis qu'on veut nous enlever », explique Don Boudria, député du comté

largement francophone de Glengarry-Préscott-Russell, dans l'est de l'Ontario. « Mon épouse est née à Montfort, mes deux enfants sont nés à Montfort et, le 9 décembre dernier, mon petit-fils est né à Montfort. Pour moi et une partie de mes commettants, cette institution, c'est une partie de nous-mêmes. Quand on vit à Rockland ou à Sarsfield et qu'on doit se rendre à l'hôpital, on ne précise pas lequel. Il n'y en a qu'un et c'est Montfort », ajoute M. Boudria, également ministre de la Francophonie et de la Coopération internationale dans le cabinet Chrétien.

Cette fois, la mobilisation est générale : l'Eglise catholique, le quotidien *Le Droit*, les caisses pop, les gens d'affaires, le milieu de la culture, les étudiants et d'autres, y compris Denis Potvin, ancien joueur des Islanders de New York, montent aux barricades. Une pétition a permis de recueillir des dizaines de milliers de noms.

Les organisateurs comparent cette levée de boucliers à celle qui avait eu lieu après l'adoption en 1912 du règlement 17 réduisant à presque rien l'usage et l'enseignement du français dans les écoles de l'Ontario.

Caractère francophone

Fondé par les Filles de la Sagesse, inauguré le 11 octobre 1953, l'institution de 242 lits offre une gamme très variée de services grâce

entre autres à ses sept salles d'opération qui permettent « tout sauf les interventions à cœur ouvert et la neurochirurgie », explique son président-directeur général, Gérald Savoie.

Mais c'est son caractère francophone qui distingue cette institution : seul hôpital en Ontario à offrir un programme d'enseignement de la médecine en français ou des services complets en psychiatrie dans cette langue, qui est celle de l'administration et des communications. Seul hôpital d'Ottawa et de ses banlieues ontariennes où médecins et infirmières rédigent en français les notes dans les dossiers des patients.

Le 24 février dernier, les membres unilingues anglophones de la Commission de restructuration des services de santé, créée par le gouvernement Harris, ordonnait, dans un rapport rendu public en anglais seulement, que le transfert des services à l'hôpital Général d'Ottawa débute au plus tard le 30 août 1997 et que Montfort ferme ses portes le 30 juin 1999.

Les deux gros hôpitaux ultraspecialisés, le Général et le Civil, figurent parmi ceux qui continueront d'exister. Leurs directions et celles de Montfort et du Riverview (autre hôpital qui ferme) seront amalgamées et la nouvelle administration devra « tenir compte des caractéristiques démographiques, linguistiques, culturelles, économiques, géographiques, ethniques, religieuses et sociales de la région d'Ottawa-Carleton ».

La plupart admettent qu'à l'hôpital Général, qui a été désigné bilingue et où se retrouveront la plupart des francophones, la pratique linguistique est à sens unique : seuls les minoritaires sont tenus d'apprendre et d'utiliser l'autre langue officielle.

Fermeture de l'hôpital Montfort

Faits et chiffres concernant Montfort, l'unique hôpital ontarien francophone à part entière:

• Ouverture: en 1953; on l'a décrit comme «le symbole de la détermination franco-ontarienne».

• Fermeture prévue: le 30 juin 1999.

• Nombre de lits: 242.

• Effectif: 774 personnes (dont 95 % de francophones).

• Clientèle francophone: 77 %.

• Clientèle rurale: 30 %.

• Hôpital général bilingue d'Ottawa: 51 % des médecins et 70 % du personnel infirmier parlent le français.

• Économies prévues: la fermeture de Montfort et de deux autres hôpitaux d'Ottawa épargnerait 126 millions \$ par année.

-(PC)

Les francophones « seront évidemment noyés dans la mer de la majorité anglophone », déclare Gisèle Lalonde, ancien maire de Vanier et présidente du comité SOS Montfort, qui organise la manifestation d'aujourd'hui.

Le PDG Savoie joue également la carte des coûts et de l'efficacité : la facture pour traiter un patient était la plus basse dans toute la région en 1995-96, les coûts d'exploitation ont été réduits de près de 30 % au cours des quatre dernières années, 78 % des interventions sont faites en chirurgie d'un jour, le virage ambulatoire est complété, etc.

Le ministre Boudria affirme que

la Commission de restructuration a fait une grave erreur. Elle a exclu, dans son examen de la situation hospitalière de la région, une partie de la grande banlieue est d'Ottawa (le comté de Russell, dont la ville d'Orléans), qui compte une importante population francophone, et elle a pris pour acquis que ces gens utilisaient l'hôpital de Cornwall, considérablement plus éloigné, alors qu'ils se rendent en réalité à Montfort.

Et l'unité nationale?

Rappelant l'aspect de la formation médicale, M. Boudria note par ailleurs que fermer Montfort, « c'est comme si on fermait tous les hôpitaux d'enseignement de la médecine en anglais au Québec ».

La question de l'unité nationale a rapidement été intégrée au débat. Mme Lalonde soutenait le 5 mars que « l'avenir du Canada tel que nous le connaissons et l'aimons pourrait très bien se jouer ici. Nos détracteurs chuchotent que nous faisons le jeu des séparatistes. Laissez-moi vous le dire une fois pour toutes : ce sont les détenteurs du pouvoir qui prennent des décisions aussi irréflicables que de donner des munitions à ceux qui cherchent à détruire le Canada. Pas nous. Nous ne faisons que nous défendre et répliquer à l'agression ».

Au prochain référendum, demandait-elle lors d'une assemblée de 700 personnes à Embrun le 12 mars, « comment pourrions-nous convaincre les Québécois qu'ils ont leur place au Canada si on ferme Montfort ? Qu'est-ce qu'on pourra leur dire quand ils auront vu les droits de la minorité francophone effrontément bafoués en Ontario ? Que nous diront-ils à Montréal, la prochaine fois que nous nous y rendrons pour leur dire de rester, que nous les aimons ? ».

Des familles entières sous les drapeaux

Journaliste à La Presse depuis 1959, Pierre Vennat est un passionné d'histoire militaire. Cette semaine il publie *Les héros oubliés*, aux Éditions Méridien. Nous offrons l'extrait suivant à nos lecteurs et lectrices.

Non seulement les Canadiens français furent nombreux à s'enrôler comme volontaires, mais ils s'enrôlaient souvent par familles entières. Ainsi, dès septembre 1939 les cinq frères Pérusse, de Québec, se sont engagés tous les cinq dans l'armée active et, à l'été 1942, ils étaient tous les cinq officiers dans cinq régiments différents.

Il s'agit de Rock Pérusse, du Royal 22e Régiment, Yves Pérusse, des Voltigeurs de Québec, de Jean-Paul Pérusse, du régiment de la Chaudière, de Gabriel Pérusse, du régiment de Québec et de Maurice Pérusse, des Fusiliers Mont-Royal.

Quatre des fils du juge Alfred Savard, de la Cour supérieure du Québec, étaient officiers : le capitaine Guy Savard et le lieutenant Édouard Savard, tous deux diplômés du Kingston Royal Military College, en Ontario, servaient dans l'armée outre-mer au sein des Royal Canadian Dragoons ; le lieutenant de section Logan Savard servait en Angleterre avec la Royal Canadian Air Force (RCAF) ; et le lieutenant de marine Thomas Savard, également diplômé du Kingston Royal Military College, servait dans la marine canadienne.

Chez les Bédard, d'Alexandria, en Ontario, sept frères étaient sous les drapeaux : Robert Bédard, dans l'intendance militaire à Halifax ; Marcel Bédard, dans les Victoria Rifles à Victoria ; Aimé Bédard, dans les Stormont Dundas & Glengarry Highlanders outre-mer avec son frère Raymond Bédard ; Gérald Bédard, dans l'intendance outre-mer ; Adelbert Bédard, dans l'intendance à Kingston ; et Daniel Bédard, dans l'intendance à Huntingdon.

Une autre famille canadienne-française d'Ottawa, les Corrigan, dont le père, Denis Corrigan, avait fait partie du 22e bataillon canadien-français, avait été blessé à Arras durant la Première Guerre mondiale, comptait six fils sous les drapeaux et au moins un dans chacune des trois armées.

L'aviateur-chef Arthur Corrigan, l'aviateur-chef Léo Corrigan et le sergent Maurice Corrigan faisaient partie des gardes à pied du gouverneur général, une unité de l'armée ;

et les matelots Henri et Roger Corrigan servaient tous deux dans la Royal Canadian Navy Volunteer Reserve.

Le général Lahaie et ses frères

Au début de 1941, les quatre frères Lahaie, Gaétan, Deguise, Marcellin et Rostand, servaient tous les quatre comme lieutenants instructeurs de l'armée active, les trois premiers dans des centres d'instruction militaire et le quatrième au Corps-école d'officiers canadiens (COTC) de l'Université de Montréal.

Les états de service de Marcellin Lahaie étaient les plus impressionnants.

Né à Montréal le 2 juillet 1913, Marcellin Lahaie fréquenta le Mont-Saint-Louis, l'Université McGill et l'Université de Montréal, où il étudia successivement les sciences appliquées et les sciences économiques.

Lahaie s'engagea dans l'armée comme élève-officier. Durant la Deuxième Guerre mondiale, il servit d'abord au Canada en qualité de lieutenant dans le 20e régiment d'artillerie de campagne, puis en Angleterre, de 1942 à 1944, dans le 4e régiment d'artillerie moyenne où il fut promu capitaine. Il participa à la campagne du nord-ouest de l'Europe et combattit en France, en Belgique, aux Pays-Bas et finalement en Allemagne.

De retour au pays à la fin de la guerre, Lahaie fut élevé au grade de major et nommé instructeur en chef du COTC. Il poursuivit des études au Collège d'état-major.

Muté à Ottawa en 1947, Lahaie fut affecté aux Services d'intelligence et d'instruction et attaché en tant que secrétaire au comité Bernatchez chargé d'étudier la situation des Canadiens français au sein de l'armée canadienne.

En juillet 1952, âgé de 39 ans, Lahaie fut appelé à présider à la fondation du Collège militaire royal de Saint-Jean. Lors de sa nomination à titre de commandant de cet établissement, avec le grade de colonel, il commandait en Allemagne le 79e régiment d'artillerie de campagne qu'il avait fondé en 1951 pour servir avec les forces de l'Or-



L'auteur Pierre Vennat

ganisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Il dirigea le Collège militaire royal de Saint-Jean jusqu'à l'été 1957.

Marcellin Lahaie, Ordre du Service distingué (DSO), Décoration des Forces canadiennes (CD), termina sa carrière militaire avec le grade de brigadier-général.

La famille Vautour et les autres

Par ailleurs, les journaux faisaient état, à la fin d'octobre 1941, d'un « beau cas de patriotisme » d'une famille canadienne-française du Nouveau-Brunswick, celle de Joseph Vautour, de la paroisse Sainte-Anne, dans la circonscription de Kent.

Les sept fils de Joseph Vautour, Éloi, Alfred, Donat, William, Léon, Gérard et Eusèbe, s'étaient tous enrôlés dans l'armée active, ainsi que ses deux gendres, Alex Richard et Sylvain Goguen.

Une autre mère canadienne-française du Nouveau-Brunswick, Mme Jude Fougère, de Shédiac, de la circonscription de Westmoreland, avait également donné ses sept fils à l'armée active, nés de deux mariages.

Les deux fils du premier mariage de Mme Jude Fougère, William Petitpas et Georges Petitpas, servaient le premier dans le Carleton-York Regiment et le deuxième dans le Nova Scotia Regiment. Quant aux cinq fils de son second mariage, Albeni Fougère servait dans le régiment de la Chaudière, Howard Fougère et Armand Fougère dans les New Brunswick Rangers, Vital Fougère dans l'artillerie canadienne et Jude Fougère dans le régiment blindé du Nouveau-Brunswick.

Il y avait même une famille ca-

nadienne-française qui comptait pas moins de trois frères pilotes dans la RCAF : le lieutenant de section Léo Bourbonnais, le sergent-pilote Gaétan Bourbonnais et l'aviateur-chef Roland Bourbonnais.

L'aîné des Bourbonnais, le lieutenant de section Léo Bourbonnais, ancien agent de la Gendarmerie royale du Canada, assumait, à la Noël 1941, la

responsabilité d'une escadrille à l'école de bombardement et de tir de Mont-Joli.

Le deuxième frère, le sergent-pilote Gaétan Bourbonnais était quant à lui un héros de l'air. Membre du premier groupe de volontaires à servir dans une escadrille de combat en Angleterre, il avait déjà abattu plusieurs avions ennemis lors de missions au-dessus du territoire britannique ou du territoire ennemi.

Son avion avait été tellement endommagé par le feu ennemi que Gaétan Bourbonnais avait dû sauter en parachute à quatre reprises. Trois fois, il fut chanceux et se posa sur la terre ferme, en territoire britannique. La quatrième fois, il plongea dans les eaux glacées de la Manche d'où il fut rescapé, après un bain forcé de quelques heures, par une vedette de sauvetage de la Royal Air Force (RAF).

Le troisième frère, l'aviateur-chef Roland Bourbonnais, reçut ses ailes de pilote le 19 décembre 1941.

Un quatrième fils Bourbonnais, demi-frère des premiers, l'officier-cadet Jean-Paul Bourbonnais, s'entraînait avec le COTC de l'Université McGill en attendant d'avoir l'âge légal pour se joindre, lui aussi, à la RCAF comme pilote.

De père en fils et filles

Dans certaines familles, on s'enrôlait non seulement de père en fils, mais de pères en filles.

Le colonel G.-E. Dupuis, commandant du 35e groupe de brigade du district militaire de Québec avait un fils, le lieutenant Yves Dupuis, qui servait outre-mer dans l'artillerie canadienne et deux filles, Pierrette et Françoise Dupuis, qui servaient toutes deux dans le

corps féminin de l'armée canadienne, pour suivre ses traces.

Un autre colonel, retraité celui-là, le colonel R.-O. Grothé, conseiller législatif, avait trois fils officiers sous les drapeaux : le lieutenant L.-Ovide Grothé, instructeur à l'École d'officiers à Saint-Jérôme, le lieutenant Roger-O. Grothé, des Fusiliers Mont-Royal, attaché au dépôt du district militaire de Montréal, et l'officier-pilote P.-André Grothé, de la RCAF, qui était en garnison à Toronto.

Le colonel Paul Grenier, commandant de la 34e brigade de réserve et ancien commandant des Fusiliers Mont-Royal en Europe, faisait lui aussi partie d'une famille de nombreux militaires.

Les neveux de Paul Grenier, le lieutenant Jacques-E. Grenier et le capitaine Guy Grenier, tous deux des Fusiliers Mont-Royal, avaient servi outre-mer avec leur unité.

Le fils aîné de Paul Grenier, Robert Grenier, servait avec la Royal Canadian Navy Volunteer Reserve.

Un autre des neveux de Paul Grenier, le chef d'escadrille Jean Archambault, servait dans la RCAF, tandis que le frère de celui-ci, Pierre Archambault, servait dans les Fusiliers Mont-Royal. Enfin, leur soeur, le sous-lieutenant Suzanne Archambault, autre nièce du colonel Grenier, était attachée à l'École de télégraphie sans fil n° 1 de la RCAF.

Jacques et Guy Grenier étaient les fils de Joseph-J. Grenier, frère du colonel Paul Grenier et qui avait combattu avec celui-ci lors de la Première Guerre mondiale.

Quant à Jean, Pierre et Suzanne Archambault, ils étaient les enfants de la soeur des trois frères Grenier.

Tous étaient soit des petits-enfants, soit des arrière-petits-enfants de l'ancien maire de Montréal, Jacques Grenier.

Nous avons tout donné

A ceux qui prétendaient que les Canadiens français ne s'enrôlaient qu'en petit nombre, *La Presse* du 27 juin 1942 conseillait de se rendre à la maison de Louis-Jean-Baptiste Senez, comptable de Montréal.

Les neuf enfants de Louis-Jean-Baptiste Senez avaient offert leurs services volontairement aux forces armées et sept avaient été acceptés sous les drapeaux. Ce qui faisait dire à M. Senez : « Nous avons tout donné ».

Le frère de Mme Senez, née Agnès-Lydia Melanson, médecin de profession, avait servi comme officier durant la Première Guerre mondiale. En plus de ses sept fils militaires, Mme Senez avait également un neveu servant dans la RAF en Afrique du Nord. (...)

Plus

LES FUSIONS MUNICIPALES

Guerre de clochers

Marieville et Sainte-Marie-de-Monnoir sont incapables de passer par-dessus leurs différends



Martha Gagnon

Devant l'église aux allures de cathédrale, le maire de Marieville s'exclame : « Regardez, il n'y a pas un, mais deux clochers qui dominent le village et la paroisse, véritable symbole de nos chicanes... de clocher. »

La remarque de M. Sylvain Lapointe a beau être dite sur un ton badin, on sent que les tensions sont grandes entre le « village » de Marieville (5 426 habitants) et la « paroisse » de Sainte-Marie-de-Monnoir (2 311 habitants).

Bâtie en 1908, la gigantesque église de pierre n'est jamais devenue le siège social du diocèse de Saint-Hyacinthe, comme plusieurs l'espéraient. Un monument coûteux à entretenir dont la population est fière, malgré tout.

Mais ce n'est pas demain que les cloches vont sonner pour annoncer le mariage entre Marieville et Sainte-Marie-de-Monnoir. Les maires Sylvain Lapointe et Charles Thériault se saluent poliment à la cabane à sucre, se rencontrent lors d'activités sociales, mais évitent d'aborder ce sujet délicat.

Le projet de fusion municipale déchire les deux communautés situées près de Chambly, sur la Rive-Sud de Montréal. Depuis le 7 mars, elles figurent sur la liste des 416 municipalités de moins de 10 000 habitants que le gouvernement invite fortement à se regrouper d'ici janvier 1999.

L'objectif est de former 179 nouvelles communautés pour réduire les coûts, renforcer la structure administrative et éliminer les iniquités entre municipalités. La Montérégie est la région où le plus grand nombre de municipalités — 71 — sont visées. Si elles étaient toutes fusionnées, elles ne seraient plus que 33.

Une apparence d'harmonie

En apparence, c'est l'harmonie entre Marieville et Sainte-Marie-de-Monnoir. Même s'il y a deux administrations distinctes, le village et la paroisse partagent les mêmes institutions (écoles, églises, commerces, banques), les mêmes associations et clubs sociaux, certains services municipaux (incendie, bibliothèque) et équipements de loisir.

En ce lundi après-midi, il y a autant de gens de la paroisse que du village qui jouent au bingo dans la salle communautaire de l'association de l'âge d'or. « Quand ils ne parlent pas de fusion, les gens s'entendent bien, explique Mme Irène Gosselin qui habite à Marieville depuis 47 ans et qui serait plutôt favorable à un regroupement. Mais « la campagne » ne veut rien savoir même si elle profite des avantages que lui offre le village. C'est presque un sujet tabou. »

Sainte-Marie-de-Monnoir, c'est la campagne avec ses exploitations laitières et céréalières, ses élevages d'autruches, alors que Marieville est plus urbanisée et possède un pôle industriel important. Plusieurs jeunes familles ont choisi la campagne comme milieu de vie à cause de la quiétude et des taxes moins élevées (0,81 \$ par 100 \$ d'évaluation à Sainte-Marie-de-Monnoir comparativement à 1,41 \$ à Marieville).

Sur le plan politique, les tensions sont grandes entre les deux maires aux personnalités et aux idées opposées. Celui de Marieville, Sylvain Lapointe, 33 ans, ancien attaché politique du député libéral et conseiller en communications, est du genre volubile, extraverti, très engagé dans le développement régional. Il est ouvert aux fusions et « même aux fusions forcées s'il faut en arriver là. Notre développe-

ment et notre survie économique en dépendent, dit-il. Tant que les municipalités rurales avaient des subventions gouvernementales, elles prospéraient « sur le bras » de la collectivité. Il est désormais fini le temps où tout le monde était à l'aise à l'ombre de son clocher. Il faut s'unir pour être forts, mettre fin aux campagnes de peur et informer la population objectivement. »

Le maire de Sainte-Marie-de-Monnoir, Charles Thériault, 51 ans, travaille comme chauffeur d'autobus. Il est plutôt calme, réservé et prudent dans ses commentaires. Comme la grande majorité de sa population qui s'est exprimée lors d'un référendum local en décembre, il est contre la fusion. Le conseil municipal a même réalisé sa propre étude sur les effets d'un regroupement.

« Les conclusions ont confirmé nos appréhensions, explique M. Thériault. Nous sommes très bien comme nous sommes. Les gens sont satisfaits de leur administration et de leur qualité de vie. Nos 45 kilomètres de routes sont bien entretenus. Il est vrai que nous n'avons pas de services d'aqueduc et d'égout, à l'exception de quelques résidences. Et même si on se fusionnait, on ne pourrait jamais desservir toute la paroisse. Ce serait trop coûteux. Nous n'avons rien à gagner à nous fusionner. Le compte de taxes sera plus élevé que le degré de satisfaction. »

La plus grande crainte des citoyens de Sainte-Marie-de-Monnoir est d'avoir à assumer une partie de la dette de Marieville, qui s'élève à 5,8 millions. De plus, la crédibilité de cette administration a été durement secouée en 93-94 en raison d'une grève de 16 mois des cols blancs, d'une mauvaise gestion et de la succession de cinq directeurs généraux et de presque autant de greffiers.

« À mon arrivée à l'hôtel de ville, Marieville était sur le code rouge de la Commission municipale, reconnaît le maire. Nous avons dû augmenter les taxes la première année, ce qui a soulevé le mécontentement. Mais la situation a été corrigée, nous enregistrons des surplus depuis deux ans et les taxes ont diminué. »

Scission dans les loisirs

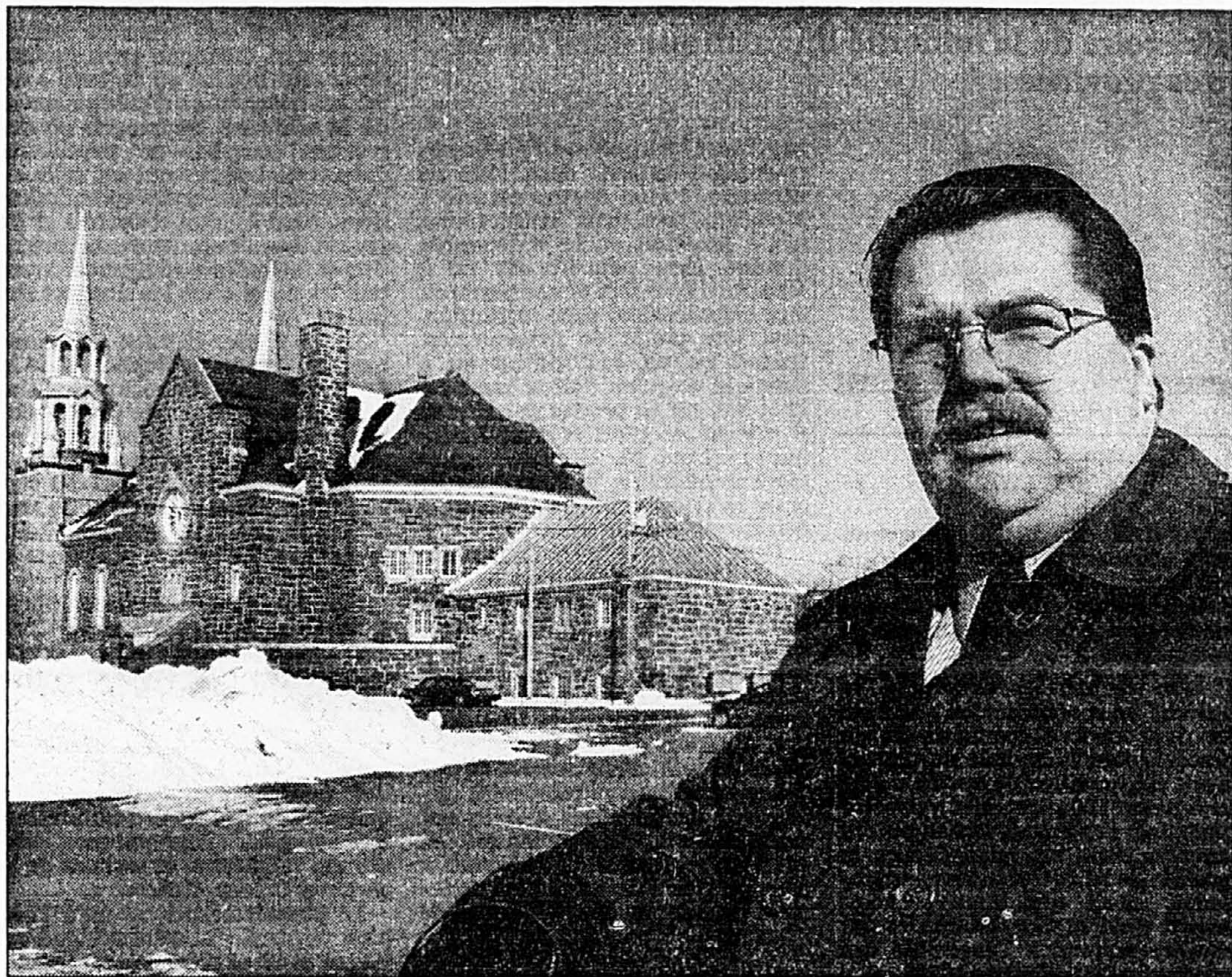
Le village et la paroisse ont vécu une scission dans les loisirs qui a laissé des marques profondes. Sainte-Marie-de-Monnoir s'est dissociée du service des loisirs de Marieville qui réclamait une participation financière plus élevée, de 40 000 \$ à plus de 70 000 \$. « Ils bénéficiaient d'un traitement de faveur depuis des années, explique M. Lapointe. Quand on leur a présenté la « vraie » facture, ils ont refusé de payer. Lorsqu'ils veulent s'inscrire à des activités, ils sont maintenant considérés comme des non-résidents. »

Le dossier s'est même rendu en cour. Sainte-Marie-de-Monnoir a été condamnée à payer une partie de la facture et elle songe à en appeler de la décision. Depuis, elle a formé son propre service des loisirs et aménagé un terrain de soccer de 30 000 \$, ce qui a étonné le maire voisin. « Il y en a déjà quatre à Marieville », souligne M. Lapointe.

Il y a plusieurs années, le dossier de la situation géographique de l'usine d'épuration de Marieville à Sainte-Marie-de-Monnoir a aussi soulevé de vives protestations. « Ils voulaient nous imposer leurs mauvaises odeurs à un emplacement qui ne convenait pas, dit Francine Guertin, secrétaire-trésorière de la paroisse depuis 18 ans. On s'est battu et on a gagné notre point. »

Enfin, la paroisse est desservie par la Sûreté du Québec, alors que Marieville a son propre service de police. « Une aberration, selon M. Sylvain Lapointe. Les policiers de la SQ patrouillaient un grand territoire et mettaient parfois du temps à intervenir à Saint-Marie, alors que nous avons un service tout près. »

L'exemple de ces deux communautés illustre les peurs et les tensions que suscitent à plusieurs endroits la politique de regroupement du ministre des Affaires municipa-



Le maire Sylvain Lapointe, de Marieville, voudrait bien un jour faire sonner les cloches pour célébrer son union avec sa voisine.



Charles Thériault, maire de Sainte-Marie-de-Monnoir, défend les intérêts des agriculteurs et des gens qui habitent la campagne. On l'aperçoit ici en compagnie d'un agriculteur, Florian Montgrain, qui s'oppose à la fusion.

Pour Québec, hors de la fusion, point de salut !

«Les municipalités qui refusent de se regrouper devront assumer pleinement leur autonomie et les conséquences de leur geste. »

C'est l'avertissement qu'a servi, mardi, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, lors d'une rencontre avec des administrateurs municipaux de la Montérégie. Même si les fusions doivent se faire sur une base volontaire, la pression est forte. Il est à prévoir qu'il y aura davantage de mariages de raison que de mariages d'amour.

Le gouvernement accorde une aide financière alléchante aux municipalités qui veulent s'unir en doublant leurs subventions. Après le délai de janvier 1999, « les municipalités auront à vivre avec les conséquences financières de leur choix. »

Sur les 416 municipalités ciblées, plus de 200 ont déjà accepté de réaliser une étude de faisabilité.

L'idée de fusion en effraie plusieurs. Les principales craintes des citoyens sont la hausse de leur compte de taxes et le remboursement des dettes. À ce sujet, plusieurs maires assurent que la dette sera répartie équitablement selon les règlements d'emprunt. Il y a aussi la crainte de perdre son identité, de voir ses habitudes modifiées et son décor changé. Certains sont même réticents à un changement de nom de la municipalité. Les agriculteurs aussi sont inquiets. Plusieurs se sont déjà prononcés contre les fusions. Ils ont peur que le secteur urbain empiète sur le secteur agricole et que les relations soient plus difficiles.

Après les petites municipalités, ce sera au tour de 21 agglomérations de plus de 10 000 habitants et aux six de plus de 100 000 à analyser des propositions de regroupement.

Les petites annonces

285-7111



Immobilier

100

RÉSIDENTIEL

Achat - Vente - Échange

Visites libres	100
Île de Montréal	101
Centre-ville	102
Vieux-Montréal	103
Laval, Rive-Nord	105
Rive-Sud	106
Banlieue ouest	107
Banlieue est	108
Laurentides	109
Estrie / Cantons de l'Est	110
Extérieur de Montréal	111
Bord de l'eau	112
États-Unis - Hors frontières	113
Condominiums, copropriétés	115
Maisons de campagne /	
Domaines	116
Chalets	117
Maisons mobiles	118
Propriétés à échanger	119
Propriétés demandées	120
Fermes / Terres / Fermettes	121
Terrains résidentiels	122
Prêts hypothécaires	123
Reprises de finance	124
Immobilier / divers	129

Location

Île de Montréal	131
Centre-ville	132
Vieux-Montréal	133
Laval, Rive-Nord	135
Rive-Sud	136
Banlieue ouest	137
Banlieue est	138
Laurentides	139
Estrie / Cantons de l'Est	140

Extérieur de Montréal	141
États-Unis - Hors frontières	143
Gestion / location	144
Condominiums copropriétés	
à louer	145
Maisons de campagne	146
Chalets à louer	147
Chambres, pensions	148
Propriétés à louer	149
Maisons de repos,	
centres d'accueil	150
Garages	152
On demande à louer	153
On demande à partager	154
Sous-location	155
Appartements meublés	156

INVESTISSEMENT

COMMERCIAL

INDUSTRIEL

Achat - Vente - Échange

Propriétés à revenus	160
Propriétés comm.	
industrielles	162
Fermes, terres	168
Commerces	170
Copropriétés, espaces	
comm. industriels	172
Terrains commerciaux	
et industriels	173
Gestion immobilière	175

Location

Espaces comm.	
industriels à louer	180
Commerces à louer	182
Entrepôts à louer	184
Bureaux à louer	186
Magasins à louer	188
Terrains à louer	189
Marché aux puces	
espace à louer	190
À louer, divers	192

Marchandises et services

200

Marchandises

Systèmes de sécurité	201
Équipements téléphoniques	202
Audiovisuel	203
Instruments de musique	205
Appareils électroménagers	206
Mobiliers, articles maison	207
Machines à coudre	208
Vêtements, fourrure	210
Collections	211
Antiquités, artisanat, œuvres d'art	212
Bijoux, objets précieux	213
Livres	214
Le coin de l'ordinateur	217
Animaux	220
Perdu	221
Trouvé	222
Piscines	224
Bois de foyer	225
Pépinières	226
Alimentation	227
Équipements de bureau	228
Imprimerie	229
Machinerie, outils	231
Équipements commerciaux	232
Matériaux de construction	233
Marchandises diverses	235
On demande à acheter	236
Encans	237
Vente de garage	238
Vente de chanté	239
Marché aux puces	240

Services

Entretien de la maison	250
Électricité	251
Entrepreneurs	252
Sous-traitance	253

Planchers	254
Peinture	255
Paysagistes, déneigement	256
Transport, déménagement	257
Chauffage climatisation	258
Gardiennes, gardiennage	259
Professionnels	260
Musiciens / Artistes	261
Esthétique, coiffure	262
Rédaction, traduction	263
Traitement / Textes	
Travail de bureau	264
Préparation de c.v.	265
Formules juridiques	266
Covoiturage	267
Services divers	268
Soins thérapeutiques et	
massothérapie	270
Consultations, soins	
professionnels	271

Offres d'emploi

300

Compagnies, compagnons	403
Agences de rencontres	404
Clubs de rencontres	405
Lignes de rencontres	406
Correspondance	407
Astrologie, occultisme	410
Consultations	415
Billets de sport / spectacle	419
Activités sociales	420
Escortes, rencontres, etc.	440
Studios de massage	445
Divers	450
"Souhaits"	460
Naissances, graduations,	
fiançailles, mariages	465

Industrie du vêtement	328
Industriel, manufacturier	329
Entretien, sécurité,	
conciergerie	331
Services domestiques	334
Musiciens, artistes	337
Mannequins, modèles	339
Emplois divers	340
Emplois à l'étranger	341
Emplois divers	
à temps partiel	342
Emplois demandés	343
Méthodes de recherche d'emploi	348

COURS

350

Services personnels

400

Compagnies, compagnons	403
Agences de rencontres	404
Clubs de rencontres	405
Lignes de rencontres	406
Correspondance	407
Astrologie, occultisme	410
Consultations	415
Billets de sport / spectacle	419
Activités sociales	420
Escortes, rencontres, etc.	440
Studios de massage	445
Divers	450
"Souhaits"	460
Naissances, graduations,	
fiançailles, mariages	465

Transport et véhicules automobiles

500

Machineries diverses	501
Camions, jeeps,	
fourgonnettes	511

Autos à vendre	550
Autos / camions antiques	
et de collection	555
Services divers	560
Achat, vente,	
location, échange	565
Entretien et réparations	567
Pièces et accessoires	568

Loisirs et véhicules récréatifs

600

LOISIRS

Achat - Vente - Échange

Articles / équipements	
de sport	605
Camping, chasse	606
et pêche	608
Bicyclettes, ski, golf	610
Séjours, excursions	610

ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS

Achat - Vente - Échange

Motocyclettes	655
Bateaux-moteur,	
yachts, voiliers	658
Planches à voiles	659
Motoneiges,	
véhicules tout terrain	661
Remorques	665
Véhicules récréatifs	667
Avions	670
Entreposage de véhicules	675

Affaires

700

Propositions d'affaires	700
(encadrées seulement)	
Financement	705
Occasions d'affaires	710
Associés demandés	712
Franchises	714
Services financiers	715

HEURES DE TOMBÉE
Les petites annonces régulières
Mardi au samedi :
17h la veille de la parution
Dimanche et lundi :
17h le vendredi précédent
Annonces encadrées
48 heures avant la parution

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi : 8h30 à 17h30
INTERURBAIN SANS FRAIS
1 800 361-5013
TÉLÉCOPIE : 848-6287

CAHIER ÉCONOMIE
Propositions d'affaires et avis,
du lundi au samedi

Avis
800

Avis légaux, appels d'offres... 801
Avis divers... 805
Communiqués... 810
Avis de dissolution,
changements de nom... 950

Décès, remerciements, prières
900

Remerciements... 995
Prières... 997
Décès... 999

100 Immobilier

100 VISITES LIBRES 100 VISITES LIBRES 100 VISITES LIBRES

LES MANSARDES DU CENTRE-SUD

80 CONDOS NEUFS
FAÇADE VICTORIANNE EN PIERRE
4 1/2 à partir de 69 900 \$ taxes incl.
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 (mezzanine)
terrasse ext. stationnement (option)
Congé taxes 2 ans.
Programme R.A.P.
Garantie ACO 5 ans

Visite libre tous les jours
sam. et dim. 12 h - 17 h
lundi au vendredi: 12 h - 20 h
4473, Hôtel-de-ville Mont-Royal

Visite libre sam.-dim.
1280, Montcalm

LIVRAISON JUILLET: 1280, MONTCALM
(entre Ste-Catherine et René-Lévesque) Berri-UQAM

FAUBOURG LAURIER

MONARCH
Constructeur de qualité depuis 1917

SAINT-LAZARE
«le Boisé Colonial»

Terrains boisés et terrains avec ravin
À PARTIR DE 159 900 \$ Taxes basses
VENTES: 424-2271 ADM.: 455-3313
25 minutes du Fairview
DIRECTION : Transcanadienne sortie 26 à droite,
Bédard à gauche, 1402, rue des Cascades.

STONEHAVEN
Terrains boisés et terrains avec ravin
À PARTIR DE 159 900 \$ Taxes basses
VENTES: 424-2271 ADM.: 455-3313
25 minutes du Fairview
DIRECTION : Transcanadienne sortie 26 à droite,
Bédard à gauche, 1402, rue des Cascades.

PLATEAU MONT-ROYAL
52 condos neufs
Bois franc, boiseries
Terrasse - insonorisé
1 et 2 chambres
de 76 000\$ à 99 000\$
Rabais préconstruction
congé de taxes
occ. juin 1997
Métro Laurier
5021 à 5089, Hôtel de Ville
240, Laurier est
Visite: Sam.-dim. (13-16 h)
970, Marie-Anne E. #1
ou sur appel
à Devex 278-2387
http://www.apcph.com/devex

HABITATIONS EUROVAL
AU 4436 HÔTEL DE VILLE
Encore 2 x 4 1/2 et un 3 1/2
Muret de pierre centenaire
conservé pour l'intimité d'un jardin
discret...

PRIX TRÈS CONCURRENTIELS
Métro Mont-Royal
Hélène Bui
272-1010
Sutton Immobilia
Crttr agréé.

LES COURS BOIS DE BOULOGNE
Pour occupation immédiate
dernier unité
4 1/2 avec mezz.
Foyer, stat. inclus
À PARTIR DE 97 500 \$

PHASE 1 B
Occupation juillet 97
CONDOS 4 1/2 + 5 1/2
NIVEAU 3 AVEC MEZZ.
À PARTIR DE 72 500 \$

1615, rue Dufresne
Tel.: 331-1134

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 Waverly, vaste libre
dim. 14 h à 16 h, cott. 7 pces,
renové, bien situé, ensolonné,
split fini, grand terrain,
6250 pi car. 180 000 \$ nég.
Par propriétaire. 334-9958

A HUNTSIC, OUEST
10 515 W

01 ÎLE DE
MONTREAL

ARLONS OBILIER

MONTREAL

andissement, vous
voir les dépenses
uter. Par exemple,
ement acheter de
consacrer un peu
on de cette nouvelle

immobilier
immobilier, membre
mobilière du Grand
nnaitre la valeur
ns de votre quartier.
a de savoir si les
etez constituant un
Votre agent pourra
valeur probable de
ois les rénovations

Par exemple, si une

... votre agent vous
... sur les caractéris-
... les acheteurs
... maison dans votre
... mple, dans certains
... té des acheteurs
... séjour au rez-de-
... ailleurs ils préfèrent
... re. Si votre maison
... resser une clientèle

nt de couples ayant
vaut certainement
'agrandissement de
n bain tourbillon.
er connaît le marché
vous conseiller judi-
vient le temps de
er votre propriété.
er les services d'un
re de la Chambre
Montréal.

AU PLATEAU, super condo
5 pces, aubaine 96 000\$. L.
Perron, Sutton ctr, 727-7575

... AUBAINE ... REPRISES...
5249 et 5447 Bourbonnière
(2) 2piex. 92 500\$ et 99 000\$
6363 St-Michel 92 000 \$
1852 Cartier 3plex 95 500 \$
7385 St-Denis condo 88 500\$
La Capitale 597-2121

AUBAINE, co-propriété 1560 pi car. de cachet (r de ch.), vitraux, boiseries, terrain avant/derrière, 100' x 100', 82 000 \$ Imm. M.W. inc. Johanne Isabelle 339-5525

AYLWIN, 7-plex, 4x4 1/2, 2x3 1/2, très beau 7 1/2' libre pour proprio occupant. 5 stat., metro Joliette, 524-1639

BHOJ, petit prix, bien situé, terrasse sur le toit, 500 pi car. Faites une offre.

LOUISE SAUVAGEAU
ReMax du Cartier 281-5501

BOUL. PIE IX
Près Sherbrooke, superbe coté 11 pcs, 6 ch., style

CARTIERVILLE triplex 7-4-3-2, det. 32x47, grande cour spacieux, parquetette, garage, coin cuisine, **338-1765**
ReMax Ambiance Courtier

CARTIERVILLE, bung. 3+1 ch. 1017 ren. 1990, 3000 sq. pi. professionnelle, jardin aménagé, bien situé, moins cher que vous croyez! **745-6551**.

CARTIERVILLE, bung. dét. rénove, s/sol avec 2e cuisine, garage, 159 000 \$.

B. GARABEDIAN 337-4002
Imm. MW courtier

CARTIERVILLE, coit. 8 pces, 3 ch., 2 solariums, piscine creusée, beau terrain 5200

pi car. 179 000 \$, 339-1971

CENTRE EST, Visu, 3-plex,
doit absolument vendre!
M. Neveu, 383-2727 ReMax

CENTRE OUEST cot. aupa-
ravent duplex, jardin cote
soleil, 79 000 \$, G. Friess
Royal Lepage ctri 271-4820.

CENTRE SUD, 4-plex pierre,
renove, 118 000 \$
Riendeau 374-9250 ReMax

CENTRE, ancien quadruplex
sur 2 etages: 2e etage con-
verti en app, de 1400 pi car,
45 pi de facade, plein soleil!
Renove + rustique. Sur la
belle petite rue Latruche.
Les 2 x 3 1/2. R.-DE-CH.:
650 \$mois total. On deman-
de un super prix: 154 000 \$!

**CENTRE, cotti. 3 ch.+ bui-
sage, 9005 Desjardins Rivar
597-2121 La Capitale c/r**

**CENTRE, loft: 3e étage,
cachet, bois franc, mur à la
brûlée, 2151 St-Jas. 210-5030**

**CONDO 3e étage, 2 cham-
bres, construction béton,
stationnement, 87 000 \$**

Lise Saint-Jean 281-5501

Re' Max du Cartier c/r

**CENTRE, triplex 3x6 1/2 +
sout. soléil, cachet, bois
franc, Yvan Cloutier, trans-
Action c/r 273-6767**

CENTRE, Marché Atwater/

CENTRE, 2-plex + 3-plex, pierre, (50' façade) 285 000\$ les deux. Denyse Rivard 597-2121 La Capitale ctr

CENTRE, 3-plex tout refait 179 900 \$. Denyse Rivard 597-2121 La Capitale ctr

CENTRE-EST, beau grand duplex haut tout rénove + boiseries + terrasse + 4 chambres, façade de pierre, très bon achat 129 000 \$! Faut vendre!

Louise Vignola, 281-5501

CENTRE-EST, 4plex élect.,
grande cour, idéal proprio
occ. 145 800 \$. Marie
727-0293, Imm. G.M.A.

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL



SAINT-DOMINGUE

Asile au MRTA

■ Le gouvernement dominicain a accepté hier d'accorder l'asile au commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) une fois un accord conclu entre les parties concernées, a-t-on appris hier de source officielle. Cette déclaration a été faite à l'issue de l'entrevue hier entre l'envoyé spécial du gouvernement japonais, le vice-ministre des Affaires étrangères Masahiko Komura, et le président dominicain Leonel Fernandez. M. Komura avait présenté au dirigeant dominicain une « demande officielle » du gouvernement japonais pour que l'asile soit éventuellement accordé aux membres du commando du MRTA qui retient 72 otages dans la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima depuis 94 jours. « Par humanité et solidarité avec les gouvernements du Pérou et du Japon, la République dominicaine est prête à accueillir certains membres du commando qui occupe la résidence de l'ambassadeur japonais à Lima, une fois qu'un accord sera trouvé entre les parties concernées », a déclaré le chef d'État dominicain.

d'après AFP

ALBANIE

Conseil présidentiel

■ Tout en continuant d'exiger la démission du président Sali Berisha, les principaux dirigeants de l'insurrection albanaise se montrent plus accommodants envers le gouvernement provisoire. À l'issue d'une réunion du « Conseil national de salut public » qu'ils ont formé il y a deux semaines dans 12 districts du Sud du pays, les dirigeants de la rébellion ont diffusé un texte dans lequel ils appellent le premier ministre Bashkim Fino à instituer un Conseil présidentiel qui gouvernerait jusqu'aux élections anticipées censées être convoquées avant le mois de juin. Au lendemain de l'expiration de leur ultimatum, auquel le président Sali Berisha n'a pas cédé, les chefs de l'insurrection dans le sud de l'Albanie s'étaient réunis hier à Tepelena à 160 km de Tirana pour décider de la suite de leur action.

d'après AP

HAÏTI-CANADA

Visite d'Axworthy

■ Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, se rendra à Haïti mercredi prochain pour s'entretenir avec le président René Prével et des membres du gouvernement haïtien de « plusieurs dossiers d'actualité », a annoncé hier son ministère. « Le Canada est heureux des progrès accomplis en Haïti depuis l'intervention de la communauté internationale en 1994 », a affirmé M. Axworthy dans un communiqué. « En tant qu'ami et voisin, nous continuons de nous intéresser particulièrement à la stabilité et au développement de la démocratie dans ce pays », a-t-il précisé. M. Axworthy s'entretiendra également de la Mission d'appui des Nations unies en Haïti (MANUH) avec le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Enrique ter Horst, et rencontrera le commandant de la MANUH, le général canadien Pierre Daigle.

d'après PC

ALGÉRIE

Code de la famille

■ Le gouvernement algérien a confié à un groupe de travail interministériel un ensemble de propositions sur la réforme du code de la famille. Ce groupe devra transmettre prochainement son rapport au gouvernement du premier ministre Ouyahia qui décidera des changements à apporter à ce code qui, de l'avis de plusieurs organisations féminines, ne respecte pas le principe d'égalité entre l'homme et la femme. Au cours d'une entrevue cette semaine avec *La Presse*, le ministre des Affaires étrangères algérien, M. Ahmed Attaf, a confirmé que ce code n'était plus « tabou » et que c'est son gouvernement qui avait décidé de le réexaminer en profondeur.

La Presse

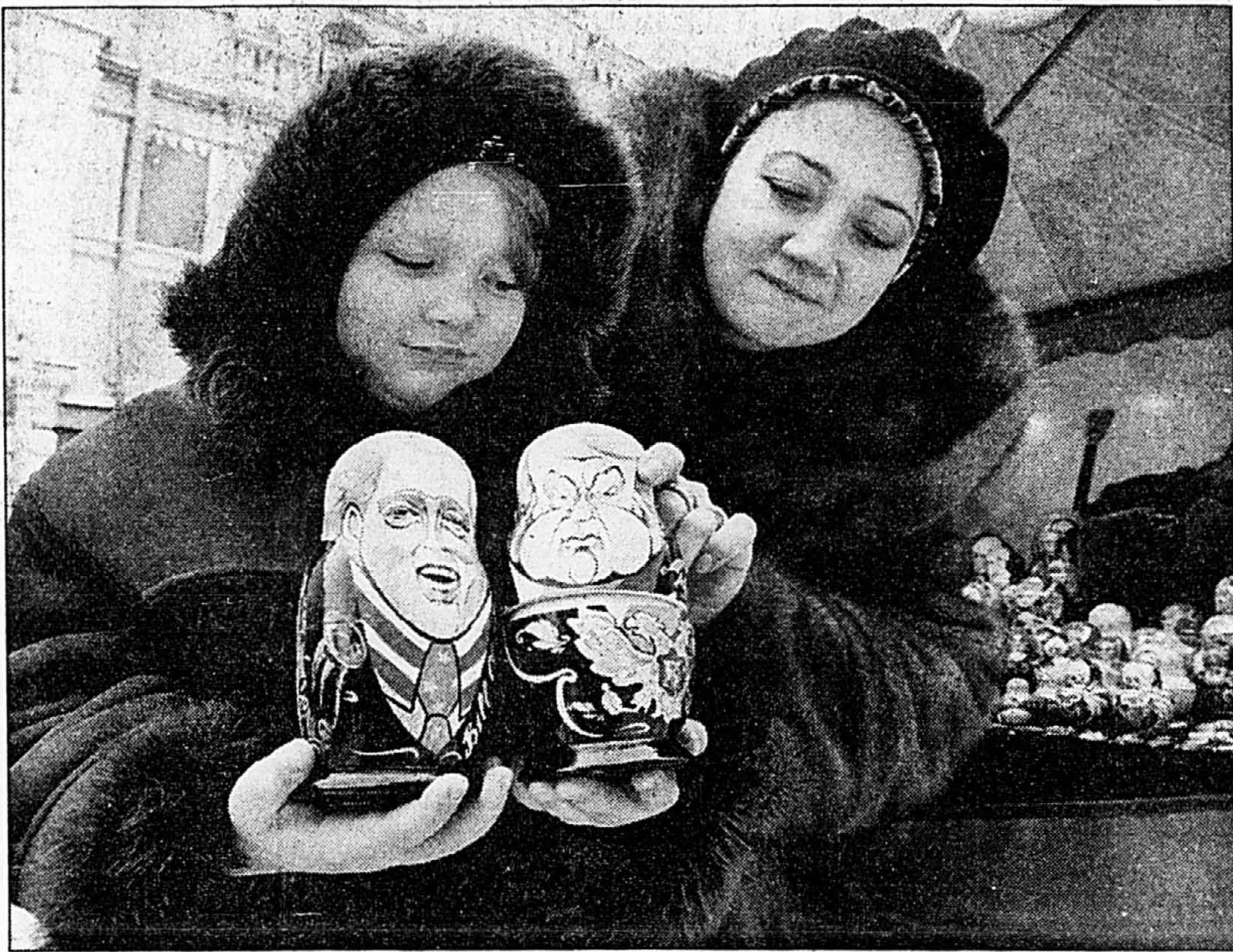


PHOTO AFP

Ces deux Moscovites s'intéressent beaucoup plus à leurs matriochkas d'Elsine et de Clinton qu'aux différends qui opposent les deux chefs d'États.

Le G-7 devient le G-8

Élargissement de l'OTAN : Clinton et Eltsine toujours en désaccord

d'après AFP et AP
HELSINKI

Bill Clinton n'a pu convaincre Boris Eltsine hier, lors d'un sommet à Helsinki, du bien-fondé de l'élargissement de l'OTAN à des pays d'Europe de l'est, mais les deux hommes sont d'accord pour que ce différend ne remette pas en cause la coopération des deux pays dans d'autres domaines.

Par ailleurs, le président Clinton a annoncé que la Russie participerait au groupe des sept pays les plus industrialisés du camp occidental. Moscou participait depuis 1992 aux sommets du G-7 mais en qualité de simple invité.

Les deux pays ont également annoncé hier leur intention d'entamer de nouvelles négociations sur un troisième traité de réduction des armements stratégiques (START) dès l'entrée en vigueur du traité START II. Ce traité START III aurait pour but de réduire au 31 décembre 2007 le nombre des ogives nucléaires montées sur des missiles stratégiques à un niveau compris entre 2000 et 2500 pour chacun des deux pays, selon une déclaration conjointe.

L'entrée dans l'OTAN de ces pays autrefois satellites de Moscou « est une erreur, et une erreur sérieuse », a affirmé le président russe lors d'une conférence de presse commune au terme d'une journée d'entretiens.

Pour sa part, M. Clinton a réaffirmé que le processus d'élargissement de l'Alliance « se poursui-

vra » malgré le maintien de l'opposition de Moscou. « Nous sommes tombés d'accord pour ne pas nous mettre d'accord sur l'idée de l'élargissement », a-t-il commenté. Il a aussi annoncé que les négociations par l'OTAN et la Russie de la charte qui régira leurs relations et leur coopération devraient être conclues « dans les prochaines semaines », autrement dit avant le sommet de juillet à Madrid au cours duquel l'Alliance annoncera officiellement quels sont les pays invités à rejoindre ses rangs.

Cette charte sera « un engagement durable » signé par les 16 membres de l'Alliance et la Russie « au plus haut niveau politique », selon une déclaration commune sur la sécurité européenne. La formule évite le mot de « traité », qui constituait l'exigence des Russes avant ce sommet, et reflète clairement la position américaine, qui offrirait seulement un accord « politique » au niveau des chefs d'État.

M. Eltsine a d'ailleurs confirmé lors de la conférence de presse qu'il n'exigerait pas que cet accord soit

ratifié par les Parlements des 16 membres de l'OTAN, même s'il a l'intention de le soumettre pour ratification à la Douma (chambre basse du parlement russe). Cette concession semble toutefois avoir été la seule effectuée par M. Eltsine.

Pour le reste, la déclaration reprend essentiellement les points de vue des deux parties. Elle indique ainsi que la charte OTAN-Russie inclurait une « référence spécifique » à la déclaration de l'Alliance du 10 décembre 1996, dans laquelle l'OTAN avait affirmé n'avoir « aucune intention, aucun projet et aucune raison » de déployer des armes nucléaires sur le territoire de nouveaux membres. « Nous ne sommes pas venus ici avec l'idée que nous pourrions changer les positions de l'autre », a commenté M. Clinton, qui a cependant parlé de « résultats très spectaculaires et très importants ».

De son côté, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, s'est félicité hier soir « des résultats positifs » du sommet américano-soviétique d'Helsinki. « M. Solana a été particulièrement encouragé par l'engagement pris par le président russe Boris Eltsine de conclure dans un futur proche un accord entre l'OTAN et la Russie et de manière plus générale de développer une coopération étroite entre la Russie et l'OTAN » indique un communiqué de l'OTAN publié à Bruxelles.

Attentat-suicide dans un café de Tel-Aviv: quatre morts et 46 blessés

d'après AP et AFP
TEL-AVIV

Le terrorisme aveugle a frappé hier en plein centre de Tel-Aviv. Un attentat-suicide, aussitôt revendiqué par le mouvement islamiste Hamas a fait quatre morts, dont son auteur, et 46 blessés dont un bébé de six mois grièvement atteint, ainsi que deux fillettes de trois et neuf ans. Israël a immédiatement imposé le bouclage des territoires autonomes palestiniens.

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président palestinien Yasser Arafat ont eu hier soir un premier entretien depuis l'attentat-suicide, a-t-on annoncé au bureau du premier ministre. M. Arafat, qui a téléphoné au premier ministre, a exprimé « ses

regrets » après cet attentat tandis que M. Netanyahu lui a répondu qu'il « faut agir avec vigueur contre les terroristes et les infrastructures qu'ils utilisent », a-t-on ajouté de même source.

M. Netanyahu a également exigé que l'Autorité palestinienne arrête les activistes intégristes du Hamas, le mouvement de la résistance islamique, qui ont été récemment libérés à Gaza. Le premier ministre faisait notamment allusion à la libération le 10 mars de M. Ibrahim al-Moukadmeh, un des chefs de l'aile militaire du Hamas.

Un interlocuteur anonyme se réclamant du Hamas a revendiqué à la télévision israélienne la responsabilité de l'attentat. Cette organisation avait été à l'origine de la majorité des attentats suicide qui avaient fait 58 morts l'an dernier en Israël.

Le premier ministre a également souligné que si M. Arafat « prouve qu'il veut et qu'il peut lutter fermement contre le terrorisme », alors il sera possible d'examiner la proposition israélienne d'accélérer les négociations sur le statut final des ter-

ritoires palestiniens, a ajouté la même source israélienne. M. Netanyahu a proposé mercredi dernier de conclure un accord en six mois sur le statut final des territoires palestiniens au lieu des deux ans prévus par les accords d'autonomie. Cette proposition avait été accueillie avec réserve par M. Arafat.

M. Netanyahu avait auparavant fait porter au président palestinien la responsabilité de l'attentat de Tel-Aviv. Il n'avait cependant pas fermé la porte au dialogue et à la coopération.

L'attentat a été unanimement condamné dans le monde. Le président américain Bill Clinton le faisait hier à Helsinki et il a demandé aux Palestiniens de démontrer leur engagement contre la violence au Proche Orient. « Il ne doit y avoir absolument aucun doute dans l'esprit des amis et des ennemis du processus de paix que l'Autorité palestinienne est immuablement opposée à la terreur et immuablement engagée à prévenir et empêcher de tels actes », a déclaré M. Clinton.

De son côté, le ministre canadien

Kabila triomphe à Kisangani

d'après AP et AFP
KISANGANI

À plus d'un millier de kilomètres de Kinshasa et de l'arrivée énigmatique de l'avion du président Mobutu Sese Seko malade, le chef de la rébellion Laurent-Désiré Kabila s'est offert hier une arrivée triomphale à Kisangani, la troisième ville du pays dont ses hommes se sont rendu maîtres le week-end dernier.

Le chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre, accompagné de son « gouvernement », a été accueilli à l'aéroport par des milliers de Zaïrois en liesse, scandant « Nous sommes libres » en agitant des feuilles de palme. Les habitants ont afflué par milliers, à pied, en camion ou à vélo dès que la radio a annoncé la visite du chef des rebelles.

Il n'y a pas si longtemps, ils étaient contraints sous peine d'amende de souhaiter la bienvenue au président Mobutu, souligne un journaliste de la radio des rebelles, la Radio du Peuple. En l'occurrence, les journalistes ont été mis à l'écart un moment dans un hangar de l'aéroport, le temps que des soldats contiennent la foule en faisant usage de baguettes souples. Et, dès l'atterrissage de son avion, Laurent-Désiré Kabila a été rapidement conduit dans un hôtel de l'ancienne ville coloniale.

Mwenze Kongolo, « ministre » de la Justice, a expliqué que cette visite était symbolique : « C'est comme prendre le Zaïre, en un sens, parce que (...) c'est la plus grande ville que nous ayons conquise ». Son collègue des Finances, Mawampanga Mwana Nanga, s'inquiétait lui de la sécurité du chef des rebelles : « Ça va être l'enfer quand nous atteindrons Kinshasa », a-t-il lancé.

Laurent Kabila devait à l'origine rencontrer à Goma, à la frontière rwandaise, le représentant spécial de l'ONU et de l'OUA Mohammed Sahnoun. Celui-ci entend semble-t-il le convaincre de revenir sur son refus de se rallier au cessez-le-feu auquel a de nouveau appelé jeudi soir le président Mobutu, dans une déclaration lue à la télévision zaïroise.

Par ailleurs, plusieurs centaines de soldats américains ont été envoyés en Afrique de l'ouest hier en soutien d'une éventuelle évacuation des Américains du Zaïre, a annoncé le Pentagone.

Ces soldats, pour la plupart basés à Vicenza (Italie), ont rejoint la trentaine de militaires américains arrivés mercredi à Brazzaville (Congo) et Libreville (Gabon).

« Ce déploiement ne constitue pas un engagement américain en faveur d'une quelconque action à venir », souligne le Pentagone dans un communiqué. « L'envoi de ces soldats représente un renforcement des mesures de préparation visant à assurer la sécurité des ressortissants américains au cas où une évacuation serait nécessaire ».

Par ailleurs, Washington a utilisé hier de son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU - pour la deuxième fois en deux semaines - pour bloquer un projet de résolution exigeant l'arrêt immédiat d'une implantation israélienne à Jérusalem-Est.

Sur les 15 pays membres du Conseil, 13 ont voté en faveur du texte d'inspiration arabe, notamment la France, la Grande-Bretagne, la Russie et la Chine. Le Costa Rica s'est abstenu.

Washington a justifié son veto en déclarant que toute prise de position sur la question de Jérusalem aurait ajouté aux tensions existantes dans la région.